

## Hiver 85-86, derniers jours de Pierre Poivre

### Témoignage de Victor Du Pont, lettres à son père

#### Introduction

**Les lettres de Victor Du Pont de Nemours à son père, complétées par quelques extraits de lettres de son père constituent un témoignage direct qui permet d'éclairer quelque peu une période de la vie de la famille Poivre sur laquelle nous n'avions pratiquement aucune connaissance.<sup>1</sup>**

On y trouvera en particulier :

- Suivi jour après jour du déclin de Pierre Poivre jusqu'à son dernier souffle<sup>2</sup>.
- Partage d'instant de vie avec la famille Poivre.
- Découverte des Delorme qui n'étaient jusqu'alors qu'un nom dans une généalogie, et qui se révèlent la famille très proche au moment ultime.
- Le rôle d'Antoine Delorme pour régler les affaires relatives à la succession.
- L'existence de relations directes entre P.S. Du Pont et les Poivre avant 1786.
- L'intérêt avoué de Victor pour la jeune Isle-de-France Poivre.
- Différents éclairages sur la vie à la Fréta : austérité, tristesse, festivités
- Le caractère de Victor, sa relation avec son père.
- Le rôle de Du Pont dans la réversion de la pension de Poivre.
- Intérêt et générosité de Mme Poivre pour l'avenir professionnel de Victor
- Précision sur la date à laquelle Du Pont a rédigé sa Notice sur Poivre.
- Santé fragile de Mme Poivre.
- Confirmation de l'hypothèse Rochon comme biographe potentiel.

\* \* \*

Quelques lettres de Victor de cette période qui n'éclaircissent en rien les relations avec la famille Poivre ne sont pas retranscrites ici, les autres, presque toutes, le sont in-extenso. Seuls quelques extraits de lettres de Pierre-Samuel sont reproduits ici.

Les lettres de Victor font partie du fonds : Winterthur Manuscripts, Group 3.

Les lettres de Pierre-Samuel font partie du fonds : Winterthur Manuscripts, Group 2.

La transcription a été réalisée à partir de photocopies transmises par Hagley library à Wilmington.

Un grand merci à Marge McNinch, reference archivist of Manuscripts & Archives Dept.

Je n'oublie pas Paul Feuga, un Lyonnais qui connaît l'histoire de Lyon et Pierre Poivre, et qui, une fois de plus, a bien voulu me faire part de ses lumières sur les personnages rencontrés dans cette correspondance.

\*

---

<sup>1</sup> Sur les dernières années de Pierre Poivre et sur les mois qui suivent, nous avons les lettres de Pierre Poivre puis de sa femme adressées à Galles, (bibliothèque d'Angers). Les dernières lettres connues de Poivre sont à la bibliothèque de Mantes La Jolie.

<sup>2</sup> Dissipe un doute : Poivre est mort à Lyon, place Louis le Grand (Bellecour), et non pas à la Fréta.

### Quelques éléments biographiques<sup>3</sup>

Françoise Poivre a 37 ans, son époux, Pierre Poivre est dans sa 66<sup>e</sup> et dernière année. Ils vivent, proche de Lyon, sur leur propriété de La Fréta, depuis leur retour de l'Isle de France au printemps 1773 (26 mai à Brest). Ils ont trois filles âgées de 17, 15 et 12 ans. Ils ont loué un appartement à Lyon, place Louis le Grand<sup>4</sup> pour y passer l'hiver.

Un des frères de Françoise, l'abbé Robin, semble être à demeure à la Fréta. Il s'agit de François Louis Robin, aîné de quatre ans de Françoise, ex- novice du couvent des Augustins de Lyon. Mais c'est surtout la parenté de Pierre Poivre que nous découvrons dans cette correspondance. Pas sa famille proche, ses frères sont décédés sans descendance, sa sœur (épouse Roch) également, mais la fille mariée de cette dernière (épouse Dupré), n'est pas plus mentionnée. Ce sont des descendants de son oncle, Jean Poivre, qui sont là, proches de notre ami à sa dernière heure.

Son oncle Jean Poivre avait épousé une Marie Lasausse d'une famille lyonnaise que nous retrouverons plus tard, et ils eurent quinze enfants dont nous ne savons pas grand-chose à l'exception de sa cousine Benoîte (1714-1787) toujours en vie en 1785, épouse de Claude Sonnerat, négociant bourgeois de Lyon. Trois de leurs enfants nous sont connus :

- Pierre Sonnerat, voyageur, naturaliste qui fit carrière dans le sillage de son « oncle » Pierre Poivre qu'il avait suivi à l'Isle de France. A cette époque il est à Paris et se démène pour obtenir un poste en Extrême-Orient, il sera aux Indes dès juillet 1786.

- Son frère Alexandre Sonnerat, a laissé quelques souvenirs littéraires dont un poème à Pierre Poivre. Il y est fait allusion ici pour un poème remis à Victor Du Pont, mais il ne semble pas être présent à Lyon, à cette époque.

- Enfin l'aînée, Jeanne Sonnerat, épouse d'Antoine Delorme, le compagnon de voyage de Victor Du Pont. C'est le couple Delorme qui est au chevet de Pierre Poivre dans ses derniers moments. Ils habitent Lyon, rue des quatre chapeaux, mais semblent souvent séjourner à la Fréta. Ils ont trois enfants que Victor nous présente : *il a deux petits polissons charmants et une grande demoiselle fort douce et fort aimable*. Cette demoiselle s'appelle Catherine, elle a 14 ans et épousera un Pierre Lasausse, parent sans aucun doute de son arrière-grand-mère. Nous retrouverons Victor en visite avec les Delorme chez les « La Sauce ».

Les Delorme sont dénommés « *de Lorme* » par Victor Du Pont, « *de L'Orme* » par son père et par lui-même, et enfin : « *Delorme* » par Madame Poivre et dans la généalogie de Paul Dieudé. C'est Antoine Delorme que nous voyons ici occupé à régler les affaires de Mme Poivre. C'est par eux que Françoise Poivre trouvera un logement parisien en 1787 : *un parent de mon mari qui est à Paris m'a cherché et presque arrêté un logement tel que je le désire*<sup>5</sup>. C'est chez eux que débarquera Françoise Poivre lors de sa montée à Paris en 1788. *Je suis venue descendre à Paris pour quelques jours seulement chez Madame Delorme ma parente, rue Feydeau n°22*<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Merci à Paul Dieudé dont j'utilise la généalogie qui comprend les familles de Pierre Poivre et de son épouse Françoise Robin. Cette généalogie est disponible sur le site pierre-poivre.fr.

<sup>4</sup> Actuellement place Bellecour.

<sup>5</sup> Lettre de Françoise Poivre à Galles le 9 février 1787

Antoine Delorme a 44 ans, il est sous-chef au ministère des finances à Paris, proche collaborateur de P. S. Du Pont. Il semble bien avoir eu de plus un rôle de factotum, souvent occupé auprès des fils Du Pont (référence à d'autres correspondances). Pour l'heure, Delorme et Victor Dupont sont en mission chargés *de parcourir l'intérieur de la France pour prendre des renseignements sur l'élan de l'agriculture, du commerce et des arts*.

Les Du Pont, le père d'abord, Pierre Samuel, veuf depuis un an, occupe au ministère des finances, un rôle de tout premier plan auprès du contrôleur général des finances, Monsieur Calonne.<sup>7</sup> Il a deux fils : Victor âgé de 18 ans, auteur de ces lettres, missionné par son père sous le regard de M. Delorme, son compagnon de voyage. Le benjamin, Irénée a 14 ans et poursuit ses études à Paris.

\*

Dix ans plus tard, le 5 vendémiaire an 4 (27.9.1795), Pierre-Samuel Du Pont de Nemours épouse en secondes noces, Françoise Robin, veuve de Pierre Poivre.

\* \* \*

Jean Paul Morel, juin 2008

---

<sup>6</sup> Lettre de Françoise Poivre à Galles le 25 novembre 1788

<sup>7</sup> Ministère des finances qu'il connaît bien pour avoir servi sous M. Necker et encore avant sous M. Turgot dont il fut un intime.

## Hiver 85-86, derniers jours de Pierre Poivre

### Témoignage de Victor Du Pont, lettres à son père.

---

**Lyon, mardi 31 août 1785**

(Réf. W3 – 76)

Mon cher Papa,

Nous voici enfin arrivé à Lyon assez passablement fatigués.

M. de Lorme vous écrivit je crois à St Symphorien que nous profitons de la voiture de M. Desverney<sup>8</sup> pour nous rendre à la ville et nous fîmes partir avant nous nos chevaux que l'on conduisit à la main et à petites journées car les pauvres bêtes ne mangeant plus depuis quelques jours étaient au comble de la fatigue. M. Deverney ne pouvant pas se servir des siens vint en poste et comme l'on aurait été gêné dans sa voiture qui était une limonière à trois, je courus bravement à franc étrier ce qui acheva de me rouer. Il m'en reste une douleur dans les reins et un emplâtre au derrière mais ce n'est rien que cela. La première chose que je fis en arrivant fut de m'aller baigner. Nous sommes tous les deux entièrement échauffés et noirs comme des crapauds.

**Mercredi matin.**

Nous revenons de la douane retirer nos malles et je vais me dépêcher de finir la lettre que j'avais commencé hier soir pour qu'elle parte avant midi. Nous avons d'abord eu beaucoup de peine à les retirer, on n'en avait fait qu'un seul article avec plusieurs autres ballots apportés par le même voiturier et l'on prétendait ne pouvoir nous les donner que lorsque l'on serait venu réclamer les autres paquets. Ce sot raisonnement nous a fait fâcher et voyant que l'on était fort résolu à garder nos malles, nous sommes montés chez M. Mazuyer, l'inspecteur pour qui nous avons une lettre de M. Lavoisier. Nous lui fîmes nos excuses de paraître chez lui faits comme nous étions et nous lui demandâmes justice. Il nous fit emporter tout de suite nos malles sans les visiter ni bien observer de toutes les formalités. Nous irons lui faire une belle visite en lui portant la lettre que nous avons pour lui et nous profiterons de ses offres de services car c'est un homme fort instruit à ce qu'il paraît.

Nous avons été aussi chez M. Viard que j'ai eu bien du plaisir à revoir et qui en a eu aussi à me retrouver si grand. J'ai renoué connaissance avec son élève Mermier le fils.

Nous sommes passés chez M. l'intendant<sup>9</sup> pour savoir quand il partait car on nous avait dit que c'était incessamment mais il reste encore trois ou quatre jours dont nous profiterons pour aller leur présenter nos respects. Je vous jure que je ne manquerai pas de faire mes trois révérences en entrant, dussé-je les faire reculer pour faire la troisième car il serait dur de se brouiller avec tous les intendants du royaume. Mais celui-ci a dit-on l'humeur assez facile, il est extrêmement riche et très économe et les Lyonnais, accoutumés au luxe et à la magnificence de M. de Flesselles<sup>10</sup> le taxent d'avarice. A propos votre lettre sur l'abbé [D...] m'a fait grand plaisir, j'attends vos lettres pour savoir s'il s'est rétracté, je voulais lui écrire comme vous nous l'aviez prescrit, mais M. de Lorme a dit que vous ne nous aviez conseillé cela qu'en cas que nous fussions partis sans le voir. J'attends un éclaircissement de vous à ce sujet, il est encore temps de le faire.

---

<sup>8</sup> Antoine-Marie Desverney des Arbres (ou de Montgalland), écuyer conseiller secrétaire du Roi (1751-1828)

<sup>9</sup> Antoine-Jean-Marie Terray (1743-1794), intendant de 84 à 89.

<sup>10</sup> Jacques de Flesselles est nommé intendant de Lyon en 1767, Il donne de fastueuses réceptions à l'hôtel de l'intendance pour conquérir la haute société lyonnaise (Wikipédia). Il sera le dernier Prévost des Marchands de Paris, et une des toutes premières victimes de la révolution, abattu à Paris le 14 juillet 1789.

M. de Lorme prétend et il paraît indispensable d'après notre visite à l'Intendant et surtout notre mission que nous voyons M. le Commandant , c'est M. de Tolozan<sup>11</sup>, le frère de l'Intendant du Commerce, je pense bien que vous ne pouvez avoir une lettre de lui, mais si vous pouviez en avoir une de ses amis, je vous prie de vous en occuper tout de suite, en cas que vous ne puissiez en avoir marquez moi s'il vous plaît si nous pouvons nous y présenter sans lettres ou si nous pouvons nous dispenser de nous y présenter

Je suis ici chez M. de Lorme, très bien logé et très bien soigné, il a deux petits polissons charmants et une grande demoiselle fort douce et fort aimable. Il a reçu dernièrement une lettre de Mme Poivre qui nous invite à aller passer quelques jours à la Fréta. Nous prendrons vendredi une voiture pour aller chez l'intendant etc. et nous irons l'après-midi faire visite à M. Poivre où nous prendrons jour pour nous rendre avec Mme de Lorme pour y passer quelques jours. M. l'abbé Robin, frère de Madame, doit venir aujourd'hui de la Fréta pour dîner avec nous.

Je crois que ce sera enfin pour aujourd'hui les lettres de M. Lavoisier et Boyetet<sup>12</sup> ou au moins celle pour le premier. J'en ai commencé une pour Irénée à Moulins, j'y ai ajouté un mot à St Symphorien et je n'ai pas encore pu trouver le moment de la finir. C'était pour lui annoncer qu'il doit lui arriver une caisse franche de port le vendredi 2 septembre, il faudra pourtant que je finisse sa lettre car mon ignorance a recours à sa science pour plusieurs choses.

Pas de lettre de vous hier à la porte et pas aujourd'hui, j'espère que nous serons plus heureux demain, nous commençons à être bien loin l'un de l'autre mais j'espère que nous nous rejoindrons avant trois mois et que ce n'est reculer que pour mieux sauter.

Je vous embrasse de tout mon cœur et je suis avec respect

Mon cher Papa

Votre t. h. e. t. o. s. e. f.<sup>13</sup>

Du Pont

Voici une chanson pour Mesdames faites à Vichy par un beau-frère de M. de Lorme<sup>14</sup> qui fait des vers avec beaucoup de facilité. Si vous voulez la faire passer au *Mercur* vous êtes le maître et l'on vous aura cette obligation.

[Ajout en tout bas de la lettre d'une écriture minuscule :]

Recevez je vous prie, Monsieur, mon premier hommage du plaisir que j'aie eu à revoir ma famille, de tout le témoignage d'amitié dont elle m'a comblé, recevez les assurances de ma vive reconnaissance et du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, le plus humble et le plus obéissant de vos serviteurs. De L'Orme

Ne tardez pas je vous supplie de répondre à l'article Tolozan. Si vous pouviez avoir une lettre [fin illisible]

---

### La Fréta, 5 septembre 1785

(Réf. W3 – 77)

Mon cher Papa,

La dernière lettre que j'ai reçue de vous est du 25 août. Elle m'a fait grand plaisir et je la relirai souvent pour me bien instruire de tous les bons principes qu'elle contient. Vous trouverez peut-être que les miennes se suivent de moins près depuis quelques temps mais je ne sais pas comme le temps

---

<sup>11</sup> Louis Tolozan de Montfort : chevalier, (1726-1811) fut le dernier prévôt des marchands de la place de Lyon de 1784 à 1790.

<sup>12</sup> M. Boyetet partage au ministère avec Du Pont, le poste de commissaire du commerce. (souvent nommé infra).

<sup>13</sup> *Votre t. h. e. t. o. s. e. f.* : Une façon d'abrégé que l'on retrouve parmi les jeunes gens « branchés » de l'époque, qui permet de respecter une formule parfaitement conventionnelle mais obligatoire : *Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.*

<sup>14</sup> Il s'agit d'Alexandre Sonnerat, frère de Pierre Sonnerat le voyageur naturaliste. Paul Feuga me communique : Alexandre Sonnerat fut teinturier en soie puis marchand mercier. Il épousa Catherine Charrial en 1781. En fuite après le siège, il recouvra son magasin après thermidor.

passé, on ne fait pas la moitié des choses que l'on voudrait et que l'on devrait faire le plus. On croirait avoir plus de temps dans une grande ville mais point du tout. Outre les choses que l'on a à voir qui sont aussi et plus multipliées que dans la province, on est assujéti à plusieurs petites gênes nécessaires dans la société qui font perdre beaucoup de temps. Mais je vais me livrer ici où nous devons passer quelques jours en retraite tout entier à mes devoirs et à mes plaisirs, et un des principaux de ces derniers sera de vous écrire souvent.

Nous sommes arrivés ici hier au soir et nous nous y sommes installés tout de suite. Mme Poivre qui vint dîner l'autre jour à Lyon chez M. de Lorme nous défendit très expressément les visites de cérémonie et nous fit promettre d'y venir dimanche au soir pour y passer tout de suite quelques jours.

M. Poivre me fit causer hier soir de mes voyages. Je répondis le mieux, le plus philosophiquement que je pus et j'espère qu'il a été content de moi, du moins il me l'a témoigné par beaucoup d'honnêteté et de caresses.

Mme Poivre m'inspira dès la première vue une grande vénération. Je crois qu'il est peu de femmes qui réunissent autant de science, de sagesse et de raison. J'en fus frappé d'abord et j'en suis de plus en plus surpris.

La Fréta est un très bel endroit situé à mi-côte, une très belle vue sur la rivière, des bois, des sources, des coteaux, des vignes, des prairies, la nature aidée de l'art en a fait un lieu charmant. J'ai ici une petite chambre dont la vue sur la rivière est fort agréable. Je trouvai au-dessus de ma table à écrire votre Table d'économie politique et sur ma cheminée la physiocratie, les voyages de M. Poivre et plusieurs livres de ce genre. Je remerciai ce matin Madame de la manière dont elle avait fait meubler mon appartement.

Je fus ce matin faire une excursion minéralogique avec M. l'abbé Robin. Nous parcourûmes toutes les carrières de St Romain et nous gravâmes sur les rochers qui composent ces montagnes. Ce pays est extrêmement riche en histoire naturelle ; d'un côté sont des bancs immenses de coquillages pétrifiés et de l'autre des masses énormes de granit et des montagnes dont les lits perpendiculaires indiquent la primitive origine. J'ai trouvé de très beaux morceaux et je compte enrichir beaucoup ici le cabinet de mon frère.

Nous avons vu deux fois M. l'Intendant avant de venir ici, il nous a témoigné beaucoup d'amitié. Comme il compte partir incessamment et que nous allions à la campagne, nous lui demandâmes ses instructions ; il nous dit fort poliment que c'était lui qui en attendait de nous et qu'il nous pria de lui communiquer nos remarques sur le commerce et l'industrie de sa généralité.

Nous avons vu aussi M. de La Salle qui nous a comblés d'amitiés, c'est un bien brave et honnête homme, on voit qu'il est de tout cœur. M. l'Intendant nous avait dit que, devant partir, il voulait nous recommander et nous confier aux soins de M. de La Salle, nous lui répondîmes que nous lui serions fort obligés mais que nous connaissions M. de La Salle particulièrement. Ce dernier se chargera avec un grand plaisir de nous promener et de nous instruire. Il nous a offert sa maison, ses domestiques, tout ce qu'il possède et nous a fait promettre de passer quelques jours à Oulin chez lui. Il a un appartement en Bellecour que nous pourrions accepter si Mme de Lorme se décidait à rester à la Fréta parce qu'il serait beaucoup plus commode et beaucoup mieux situé pour recevoir des visites que celui que nous occupons rue des quatre chapeaux.

Nous avons été deux fois chez Mme Arthaud, elle est à la campagne et n'y était pas. J'ai dîné hier chez Mme Mermier<sup>15</sup>. Mlle La Salle est partie depuis 15 jours pour Montpellier. Loiseau, le cadet, est assez bien placé ici à la douane et se conduit dit-on très bien. Voilà toutes les nouvelles qui puissent vous intéresser.

---

<sup>15</sup> Marie-Louise Françoise Basset, épouse de Nicolas Mermier, receveur général des aides et des droits réunis, puis secrétaire du Roi, trésorier de France, seigneur de Lissieu et de Monfort (revendu à Tolozan).

Vous trouverez ci-joint un mémoire très raisonnable sur la prolongation nécessaire au délai accordé pour l'entrée et la vente des toiles. Comme cela est très juste et très instant, je suis persuadé que vous vous en occuperez tout de suite de tout votre pouvoir. Le mémoire a déjà été envoyé à toutes les chambres de commerce et à tous les ministres. L'arrêt qui défend leur entrée n'a été affiché et publié à Lyon que quinze jours après sa publication à Paris, et à Bordeaux trois semaines après.

Adieu mon cher Papa, je vous aime et embrasse de tout mon cœur et je vous souhaite une bonne santé. J'en adresse autant à mon frère et je le prie de m'écrire lorsqu'il se porte bien. M. et Mme Poivre me chargent de vous présenter leurs compliments.

Avant de fermer ma lettre je fais réparation de talent à M. Botineau, premier secrétaire de l'intendant de Moulins. On nous a dit partout que c'était un homme d'un grand mérite et qu'il manquait beaucoup ici à M. Terray. Nous ne nous en sommes pas aperçus mais il faut dire que lorsque nous l'avons vu il était sur le point d'aller à un dîner de moines, un d'eux était déjà venu le prendre et l'heure pressait. Adieu M. c. p.p. J. s. a. R. V. t. h. e. t. d. s. Du Pont fils

-----

**La Fréta, 11 septembre 1785**

**(Réf. W3 – 78)**

Mon cher Papa,

Je viens de lire avec beaucoup d'attendrissement votre lettre du 4 par laquelle vous me rendez compte de la triste cérémonie que vous êtes allé faire à Chevannes. Je vous jure que je partage bien sincèrement votre douleur et vos prières. J'aime à me repaître de l'idée que cet Être de Raison à qui je dois tant peut être sensible à notre respect, à notre douleur, à nos prières et peut jouir en quelque sorte de nos travaux, de nos succès, de tout ce que nous pourrons faire de beau et d'utile. Je suis inquiet de votre santé, cette cérémonie si déchirante pour votre cœur, cette course précipitée, seul, sans personne qui essaye de vous consoler ou au moins de vous distraire, doit vous avoir affecté et fatigué au point de prendre sur votre santé<sup>16</sup>.

Je suis ici très content et très heureux, la société agréable de personnes sages ne peut que me rendre meilleur et laisse une tranquillité d'âme et un contentement de soi-même dont on ne jouit pas dans le tourbillon des grandes villes. Je fais ici mon possible pour plaire à tout le monde et j'espère que je pourrai y réussir.

M. Poivre m'a promis de me dicter quelque chose sur le chanvre arborescent et l'épinard grim pant, mais il en regarde la culture comme peu nécessaire en France.<sup>17</sup>

Mme Poivre désirerait avoir un exemplaire de votre traduction de L'Arioste dont elle n'a vu qu'un ou deux morceaux détachés, elle voudrait aussi pouvoir se procurer la Théorie de l'impôt de M. Le Trosne.

Nous comptons retourner demain à Lyon pour commencer nos travaux. Voila déjà 9 jours de passés ici qui ne nous ont paru qu'un instant. Nous viendrons avec nos chevaux passer un ou deux jours de temps en temps. Je crois que Mme de Lorme restera ici.

Je ne sais pas qui pourra nous présenter à M. de Tolozan, M. de La Salle est je crois brouillé avec lui depuis une certaine fourniture du garde-meuble dont M. de La Salle devait être chargé, ce à quoi M. de Tolozan s'est opposé.

Nous avons été avant-hier à Neuville qui est à une petite lieue d'ici, nous y avons vu une manufacture de bleu de Prusse, une petite de drap de coton dont un Anglais est le directeur, plusieurs blanchisseries. N'ayant pas encore nos lettres de M. l'intendant, nous n'avons pas pu voir la filature de coton qui y a été contrainte autrefois par M. Milne. Plusieurs compagnies se sont ruinées depuis. Celle

<sup>16</sup> Marie Le Dée, épouse de P.-S. Du Pont meurt à Chevannes, le 3 septembre 1784 à l'âge de quarante et un ans.

<sup>17</sup> Poivre s'exécuta puisque Pierre-Samuel Du Pont de Nemours fit une communication à ce sujet, le 17 novembre 1785, à la Commission d'Agriculture. (Base docu=> En octobre 1785 : Observations sur le chanvre arborescent de la Chine, sur quelques plantes propres à faire de la toile et sur l'épinard grim pant.)

qui y est actuellement ne travaille pas et attend des secours de MM Perrier qui doivent s'y intéresser incessamment. La manufacture de papier qui y était autrefois est détruite.

Je vais écrire à M. Daine puisque c'est votre avis, je n'ai pu encore le faire, ni à mon oncle Le Dée, ni à mon oncle Montchanin. Je serai bien aise d'avoir de ce dernier une lettre de recommandation pour M. Petit, je ne suis pas sûr du nom, que j'ai vu chez lui plusieurs fois et qui demeure à Genève.

Adieu mon cher Papa, on m'attend pour une partie de carriole qui doit nous mener chez Mme Grepeau<sup>18</sup> dont vous devez connaître le mari et qui vous connaît.

Je suis avec un profond respect

Mon cher Papa

V.t.h. et très obéissant serviteur

V. Du Pont fils

---

**Lyon, 12 septembre 1785**

**(Réf. W3 – 79)**

Mon cher Papa,

Nous sommes partis de la Fréta hier matin avec Madame et Mesdemoiselles Poivre<sup>19</sup> pour venir voir la procession des esclaves qui a eu lieu dans la journée. Ce sont des esclaves rachetés à Alger par des Trinitaires que l'on promène de ville en ville. La procession était assez brillante, chaque esclave étant conduit par deux enfants habillés en ange. D'autres enfants habillés superbement représentaient toutes les cours catholiques, celle de Maroc, etc. La Pucelle d'Orléans, la belle Judith, tous les saints et saintes du Paradis ouvraient la marche, tout cela était assez plaisant et ressemblait à la procession des fous d'Aix<sup>20</sup>, mais on trouvait cela pitoyable lorsque l'on pensait que c'était tous [des] enfants du peuple dont les parents sont très pauvres et il y en a qui avaient dépensé jusqu'à douze louis pour leur ajustement.

Nous descendîmes chez nous, Mme Poivre alla dîner chez M. Rast son médecin, Mermier le fils vint me prier à dîner de la part de sa mère afin d'aller voir la procession chez M. Basset, le lieutenant de police, frère de Mme Mermier. J'y allai mais à condition de me retirer aussitôt l'issue du dîner, ce que je fis et j'allai chez M. Rast retrouver Mme Poivre jusqu'à son départ qui fut à 5 heures. Elle nous engagea le plus affectueusement possible à y revenir le plus tôt et pour le plus longtemps que nous pourrions. J'allai ensuite voir passer la procession chez le lieutenant de police à qui Mme Mermier me présenta et de là à la comédie où elle me mena. Voilà à peu près à quoi ma journée s'est passée, je l'avoue à ma honte, mais comme je n'ai rien de caché pour vous, je vous dis lorsque je perds mon temps comme je vous dirais si je l'avais bien employé. Nous allons commencer nos courses avec M. de La Salle et je crois que nous retournerons à la Fréta au milieu de la semaine prochaine.

Mme Mermier m'a dit de vous dire que Monsieur son mari qui est actuellement à Paris désirerait fort faire connaissance avec vous et qu'il irait vous voir. Il est allé à Paris afin d'obtenir pour son fils une place soit dans les fermes ou autrement qui ne l'obligea pas de sortir de Lyon au moins d'ici 1 ou 2 ans, et qui le mit dans le cas d'obtenir la survivance de son père dans quelque temps d'ici. M. Mermier est receveur de la ville, son fils, mon ancien camarade chez M. Viard, a 19 ans, assez instruit pour son âge, peu d'esprit mais pourtant celui des affaires, et beaucoup plus qu'il n'en faut pour cette partie. Elle m'a engagé de vous prier d'employer le crédit que vous pouvez avoir tant auprès de la

---

<sup>18</sup> Lire Greppo, Poivre aida Pierre Antoine Greppo (1744-1793) à acheter sa propriété de Montellier (Ain). On retrouve son nom et sa dette dans le testament de P. Poivre. Egalement : – A Lyon, le dimanche 28 mars 1830 [Lettre de Livet (Pierre Antoine Robin de) à sa sœur : « il a eu des nouvelles de messieurs Greppo. »

<sup>19</sup> Les trois demoiselles Poivre sont âgées de 17, 15 et 12 ans

<sup>20</sup> Procession de la Fête-Dieu d'Aix (en Provence), défilé carnavalesque mêlant les évocations païennes et chrétiennes figurées dans des tableaux vivants défilant sur des chars au travers de la ville.



ferme que de M. le Contrôleur Général pour appuyer les sollicitations de M. Mermier. Je lui ai dit que je ne croyais pas que vous puissiez lui servir à grand-chose mais que j'étais persuadé que vous auriez grand plaisir à faire connaissance avec M. Mermier. Je vous prie donc en mon particulier de témoigner à M. Mermier beaucoup de politesse et d'envie de pouvoir lui être utile. Les manières dont j'ai été reçu dans cette maison, une des bonnes de la ville, m'engage à vous faire cette prière et je vous prie de le servir si toutefois vous le pouvez.

Je suis obligé de terminer ici ma lettre, l'heure presse, Mme Mermier a écrit aujourd'hui, et si ma lettre ne partait pas vous ne seriez pas instruit de la visite de M. Mermier.

Ergo je vous embrasse de tout mon cœur et suis avec respect

Mon cher Papa V. t. h. et très o. s.

V. Du Pont fils

---

**La Fleurie, ce 18 septembre 1785**

**(Réf. W3 – 80)**

Mon cher Papa,

Nous sommes maintenant à la Fleurie chez M. de La Sauce<sup>21</sup>, cousin de M. de Lorme qui a voulu l'avoir un jour ou deux. Je ne sais pas si c'est ma faute, la vôtre, ou celle de la poste, mais je suis un siècle à recevoir de vos nouvelles et j'en avais plus régulièrement lorsque nous courions les champs. Il y avait plus de huit jours que nous n'en avons reçu lorsque Mme Poivre a eu la bonté de m'en renvoyer vendredi une que vous m'aviez adressée chez elle, croyant que j'y serais encore mais le temps coule d'une réponse à l'autre.

M. de La Salle vint de la campagne vendredi matin comme nous en étions convenus et nous allâmes ensemble chez MM. Méguay, Poucarel, Arthaud, et chez le commandant qui nous a fait la plus gracieuse réception et nous a offert fort poliment ses services. Nous allâmes aussi chez M. Mury que nous ne trouvâmes point quoiqu'il ne fut que onze heures. Il fit une apparition l'autre jour chez M. de Lorme comme nous étions tous les deux sortis, dit qu'il n'y avait que trois jours qu'il vous avait embrassé et qu'il reviendrait le lendemain. Depuis ce temps-là nous n'avons pas pu le rejoindre. Nous avons vu aussi dans la matinée M. Mazuyer de la douane avec qui nous aurons un grand travail à faire pour nous instruire de sa partie. Nous avons vu chez lui le petit Loiseau qui est placé dans ses bureaux et dont il est content.

Vendredi après dîner nous nous sommes rendus à Oulins avec et chez M. de La Salle, nous y avons passé la soirée et toute la journée du samedi jusqu'au soir que nous sommes venus coucher ici. Il nous a montré plusieurs dessins et machines de lui et le projet de plusieurs autres qu'il va entreprendre. Il n'a pas pu cependant nous donner tout le temps qu'il aurait voulu à cause de la maladie et de la mort de M. Thomas<sup>22</sup> qui l'ont beaucoup occupé et affecté.

M. Thomas l'un des 40 de l'Académie Française, ami de M. Necker qu'il n'avait pas quitté depuis quelques temps surtout pendant le temps que celui-ci faisait son ouvrage, du moins à ce qu'on dit dans ce pays-ci, était resté à Lyon lorsque M. Necker partit pour Marolles, afin de venir au devant de son ami intime M. Ducis, l'auteur du Roy Lear etc. qui voyageant en Savoie était roulé avec sa voiture du haut d'une montagne en bas et s'était fait assez de mal, (cela ne lui serait point arrivé s'il eut voyagé à cheval). Ces messieurs faisaient un petit séjour à Lyon, ils virent beaucoup de monde, firent des vers pour toutes les Dames, entre autres, Mme Poivre. M. Ducis adressa à M. Thomas une épître à l'amitié qui est vraiment un bon morceau. On leur donna des fêtes c'est-à-dire des dîners à la lyonnaise de 5

---

<sup>21</sup> La famille Poivre est alliée à la famille Lasausse depuis le mariage de l'oncle de Pierre Poivre, Jean Poivre avec Marie Lasausse. Parmi leurs petits-enfants : Jeanne Sonnerat, épouse de notre Antoine Delorme.

La fille de ces derniers, Catherine épouse un parent de son arrière-grand-mère : Pierre Lasausse.

<sup>22</sup> Antoine-Léonard Thomas poète et critique, élu à l'Académie Française en 1766, décédé le 17 septembre 1785.

heures d'horloge. M. Thomas qui étant un homme très rangé s'abandonna un peu en mangeant plus qu'à son ordinaire, enfin il gagna une de ces fièvres malignes et putrides qui sont maintenant très communes ici et dont on attribut la cause aux nouveaux travaux Perraches qui forment à l'entrée de la ville une quantité de marais très pernicieux. M. Thomas avait loué à Oulins une petite maison, comme elle était peu commode et malsaine, M. l'archevêque le fit transporter chez lui où il mourut hier matin, il était âgé d'environ 60 ans, il ne fut malade que 8 jours. M. de La Salle, comme ami de M. l'archevêque, comme voisin, comme ami de M. Thomas avec qui il avait lié connaissance fut chargé de consoler tout le monde et de toutes les suites de cet événement, ce qui l'occupa beaucoup. M. Thomas avait intéressé tout le monde, il fut regretté assez généralement. Elle affecta beaucoup M. de La Salle, elle m'affecta aussi parce qu'un homme d'esprit et savant doit être regretté, mais surtout parce que le temps, l'espèce de maladie, tout me retraça l'image de ma pauvre mère.

Nous nous rendrons demain à Lyon de bonne heure, M. de La Salle<sup>23</sup> y sera et nous commencerons à parcourir les fabriques. Nous n'avons encore rien vu que la fabrique de M. Charmy, tireur d'or qui est curieuse à cause de plusieurs machines qu'il a inventé et entre autres, une grande filature par le moyen de laquelle il gagne beaucoup parce qu'elle avance beaucoup l'ouvrage mais il en tient le mécanisme caché. Nous y sommes allés avec M. Basset qui y menait deux étrangers et qui a dit à son neveu [*Marucier*] de nous le proposer mais comme c'est un homme fort instruit dans sa partie nous y retournerons pour tirer de lui toutes les connaissances qui nous seront nécessaires sur cette branche de commerce qui va bien en décadence.

Vous êtes, dites-vous, surchargé d'ouvrage, ménagez-vous je vous prie, il vaut mieux aller plus doucement et plus longtemps. Je vois ici M. Poivre qui ne peut plus rien faire du tout parce qu'il a trop travaillé dans sa jeunesse, il ne faut pas suivre son exemple.

[*Cette lettre se termine ainsi, sans salutation. Elle est jointe à la suivante.*]

**Lyon, 20 septembre [1785]**

**(Réf. W3 – 81)**

Mon cher Papa, nous sommes arrivés trop tard, hier de la campagne pour que ma lettre pu partir. Mme Poivre m'en a envoyé une que vous aviez adressée chez elle, j'y vois avec plaisir ce que vous aviez fait pour les pauvres marchands de toiles.

Mme Poivre a envoyé un domestique hier soir pour nous dire que M. Poivre était très mal et nous prier de nous y rendre ce que nous allons faire dans l'instant. Je crois que nous y passerons la fin de la semaine. L'état de M. Poivre est très inquiétant, la goutte qu'il a sur la poitrine l'étouffe et il a été hier un assez long temps sans connaissance. Lorsque j'étais chez lui je lui parlais des bains de pieds qui vous réussissaient bien et il en fit usage une ou deux fois, il s'en trouva mieux. Je ne sais pas s'il a continué, il est très mauvais malade, il ne veut rien faire du tout. Son médecin est M. Rast entre les mains de qui vient de mourir M. Thomas. Il a grande confiance en lui mais ici dans la ville les sentiments sont bien partagés sur lui. Je vous enverrai de ses nouvelles tous les jours. M. de Lorme a été incommodé hier toute la journée, il ne se porte pas trop bien, c'est à moi qui suis bien portant à soigner les autres.

Je vous envoie ces deux gribouillages de lettre que vous ne pourrez pas déchiffrer afin que vous ayez ces nouvelles sans retard.

Je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

---

<sup>23</sup> Philippe de La Salle (1723-1804). « On a vu sortir des mains des Lyonnais les machines les plus ingénieuses pour accélérer et faciliter les opérations de leur art. Citer de La Salle, Vaucanson, Jacquard et Breton, nommer Revel et Bony, c'est parler de célébrités européennes quant à la renommée, mais c'est aussi mentionner des gloires que Lyon peut revendiquer comme lui étant propres, des illustrations dont elle peut s'enorgueillir à juste titre comme étant sorties de son sein. » *Dictionnaire général des tissus anciens et modernes: ouvrage où ...*, Volume 1 Par Jean Bezon, A. Lorrain, 1856.

Du Pont fils

---

**La Fréta, 22 septembre 1785**

**(Réf. W3 – 82)**

Mon cher Papa,

Je m'empresse de vous annoncer que M. Poivre va beaucoup mieux, la grande chaleur de ces jours passés fut la seule cause des étouffements qui le persécutaient et les oppressions diminuèrent en même temps que la chaleur.

Nous menons ici une vie moins sédentaire que pendant notre premier séjour, nous allons à Neuville, Albigny, etc. pour bien connaître le Mont d'Or. C'est un pays dont le premier aspect semblerait annoncer l'aisance mais qui est pourtant entièrement misérable comme tout pays où il ne croit pas de blé, ils n'ont que des carrières et des vignes. L'état des vignes devient de jour en jour plus mauvais, le vin est maintenant si commun et son commerce si gêné par la quantité des droits que c'est tout ce qu'on peut faire de retirer ses frais. Ils n'ont dans ce pays-ci d'autre débouché que Lyon et leur année de vin qu'ils ne vendent que 6 livres, paie 12 livres d'entrée dans cette ville. Les travaux de M. Perrache avaient mis en grande activité l'exploitation des carrières de St Romain de Couzon<sup>24</sup>, de St Cyr, etc. Les demandes considérables de pierre qu'exigeait l'immensité de ces travaux attirèrent dans ce pays une multitude d'ouvriers étrangers que le bon prix des journées engagèrent [*sic*] à s'y fixer et à s'y marier. MM. Perrache ruinés, les travaux cessèrent et ont laissé dans la misère et dans l'inaction une multitude de bras qui ne demandent qu'à s'occuper. M<sup>me</sup> Poivre m'a communiqué à ce sujet une partie de ses idées sur la manière de soulager ces pauvres gens, nous en ferons un mémoire que je vous enverrai.

Nous allons cet après-midi ou demain matin voir les mines de plomb de Chasselay dont nous avons vu l'entrepreneur à Neuville, c'est à deux lieues d'ici mais nous avons nos chevaux qui un peu refaits du voyage commencent à nous rendre de petits services.

Je vous prie lorsque vous écrirez à M. de Lorme de lui parler de notre voyage de Suisse et de l'engager à le faire tout de suite. Il se trouve fort bien ici ainsi que moi qui y ai tous les agréments possibles, mais je pense que la saison s'avance, que nous allons avoir les neiges, les frimas et surtout les jours courts qui sont fort désagréables pour voyager à cheval. Il vaut mieux que nous passions plus de temps à Lyon lorsque nous y reviendrons dans l'hiver.

Adieu mon cher Papa, j'attends des nouvelles de l'inoculation de mon frère, je vois dans le Journal de Paris le bulletin du dauphin qui ne m'intéresse que fort doucement, j'espère que vous m'enverrez le sien qui m'inquiète davantage.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon cher Papa,

Votre très humble et t. obéissant serviteur.

Du Pont

Je vous serai bien obligé de m'envoyer un tableau de M. Daubenton.

---

**La Fréta, 27 septembre 1785**

**(Réf. W3 – 83)**

Mon cher Papa,

Je viens de recevoir votre lettre du 17 qui m'a fait grand plaisir, mais ce qui ne m'en fait pas c'est qu'elle soit retardée de beaucoup car j'avais reçu le courrier d'auparavant un petit mot de vous daté du 21. Je vous renvoie l'enveloppe qui n'était pas contresignée et qui nous a coûté 5 livres 8 sols de port. Sûrement elle est partie contresignée des bureaux et c'est à la poste qu'elle aura été décachetée et taxée, je crois que vous pouvez vous faire rendre l'argent, il n'y a point de contrebande de vous à moi.

---

<sup>24</sup> La commune de St Romain au Mont d'Or s'appelait à cette époque St Romain de Couzon (Paroisse de)

Ce qui m'étonne encore plus c'est que le petit Lerebours a justement le département de la route de Lyon, est-ce qu'il n'aurait plus sa place.

C'est justement la lettre où vous me répondez à ce que je vous avais dit touchant M. Mermier, Madame me demandait toujours si vous aviez reçu ma lettre et je n'avais pas reçu de réponse. Je vous serai bien obligé de me marquer lorsque vous l'aurez vu.

Je crois vous avoir écrit que nous avons été présentés à M. Tolozan par M. de La Salle. Nous n'avons pas été chez M. de Riverieu<sup>25</sup> parce que nous avons vu Mme Arthaud à Lyon, nous lui avons promis d'aller passer un jour chez elle à Bellevue.

J'ai écrit avant-hier à M. de Lavoisier en lui annonçant une caisse d'échantillons du Mont d'Or, j'ai donné ma lettre à corriger à M. de Lorme et cela l'a retardée d'un courrier, je ne sais à qui m'en prendre mais le temps passe bien vite et peu de choses sont faites. Quand je pense qu'il y a tout à l'heure un mois que je suis à Lyon, j'en suis effrayé, nous n'avons encore rien vu, il faut pourtant tout voir, tout écrire, aller à Genève, St Etienne, Grenoble, que sais-je, il faudrait faire tout cela avant l'hiver et il est déjà nuit à 6 heures du soir.

Je vais vous envoyer incessamment mon travail. Je ne puis faire un mémoire par manufacture comme dans mon premier voyage, n'entrant dans aucun des détails de la manipulation cela se réduit à fort peu de choses pour beaucoup d'objet. Les vins de Tours, le trépas de la Loire<sup>26</sup> exigent seuls des mémoires particuliers.

J'espère entrer dans de plus grands détails sur Lyon par ce que j'aurai mieux vu étant aidé par les lumières de M. de La Salle, et que j'ai pris pour grande règle de conduite d'écrire tous les jours mes notes sans me rapporter à personne de ce soin. La fatigue de la route, les soins des chevaux, le peu de séjour que nous fîmes en plusieurs endroits me fit quelquefois retarder d'un jour à l'autre d'écrire des notes et il y a bien de la différence de quelque chose écrit lorsqu'on a encore tout présent à l'esprit ou lorsqu'il faut se rappeler ce qu'on a vu il y a quelques jours.

Voici la manière dont j'emploie mon temps à la Fréta où je ne travaille pas tant que je le devrais et que je le voudrais mais beaucoup plus que je ne le ferais si j'écoutais ma paresse naturelle. Je me lève à 7 heures tous les jours, je fais ma toilette et je descends faire un tour de jardin si on n'est pas encore rassemblé pour le déjeuner. Après déjeuner je vais promener soit seul avec M. Robin alors nous parcourons les montagnes, soit avec la compagnie que je laisse sur les 11 heures pour aller travailler jusqu'à dîné. Après les promenades, les visites lorsqu'on en fait, je monte dans ma chambre jusqu'à la nuit ou je descends lire à M. Poivre et à la compagnie rassemblée quelques chapitres du cultivateur américain<sup>27</sup> etc. Après souper nous jouons à quelques petits jeux. C'est ainsi que je passe mon temps en m'instruisant et me formant l'esprit et le cœur par la conversation des deux sages et excellents maîtres de maison.

J'espère vous retourner plus instruit, plus formé, plus raisonnable, plus sage, plus digne en tout de vos bontés, de vos soins, de votre attachement et de la bonne opinion que vous voulez bien avoir de moi qu'il me serait bien dur de démentir. Puissent les Du Pont un jour en se rappelant avec respect et vénération le chef et le fondateur de leur famille, dire si son fils ne l'égala pas, au moins il suivit de loin ses traces et nous lui devons une partie de notre fortune et ce qui vaut mieux, de notre réputation.

Je vous aime et embrasse de tout mon cœur et suis avec respect, mon cher Papa,

Votre très humble et t. d. s. e. f.

---

<sup>25</sup> Riverieulx de Chambost, père de Mme Arthaud.

<sup>26</sup> Nom d'un droit de passage, qu'on payait sur la Loire, en passant d'une province à l'autre.

<sup>27</sup> *Lettres d'un cultivateur américain*, de Saint-John de Crèveœur, traduit de l'anglais en français par l'auteur en 1784. Ouvrage culte, connu entre autres pour son plaidoyer contre l'esclavage et la traite des nègres. Brissot en parle longuement : « Les femmes de qualité étaient alors enthousiasmées des *lettres* ..., de Crèveœur. Je partageai cet enthousiasme, et je recherchai avec empressement la connaissance de son auteur. »

Du Pont fils

J'attends des nouvelles de mon frère avec impatience, je vous serai bien obligé de nous trouver quelques lettres pour Genève, nous n'en avons pas, M. Arthaud y a, dit-on, des amis intimes.

---

**La Fréta, 29 septembre 1785**

(Réf. W3 – 84)

Mon cher Papa,

Je reçois votre lettre du 23 en réponse à celle où je vous avais alarmé sur la santé de M. Poivre. Je crois vous avoir écrit depuis qu'il allait mieux. Il est vrai qu'il a été assez mal mais cela n'a duré que 2 ou 3 nuits. Il est assez bien maintenant, son existence ne laisse pas d'être pénible, il est souvent oppressé et des étouffements qui lui prennent ordinairement la nuit l'empêchent de se tenir couché. Il est obligé de dormir sur une ottomane ce qui est très fatigant. Les uns croient que c'est un asthme alors ce serait peu dangereux, les autres du nombre desquels est le médecin, croient que c'est la goutte, alors il serait très utile de l'attirer aux pieds par le moyen de bains, c'est justement ce que M. Poivre ne veut pas faire parce qu'il craint de souffrir et de perdre le peu qui lui reste de l'usage de ses jambes.

Pendant tout ce temps j'ai tâché de me rendre utile et de témoigner tout le zèle que j'ai de plaire à toute cette famille que j'aime et que je vénère véritablement.

Je suis entièrement touché de l'estime de M. Poivre, de l'intérêt qu'il veut bien prendre à moi, des bontés et de la bienveillance dont Madame me comble et m'honore, et je ferai tout mon possible pour qu'ils m'en jugent toujours digne et pour leur prouver ma reconnaissance.

**Lyon 1 octobre 1785**

Nous sommes revenus avant-hier au soir ici. J'arrive maintenant d'Oulins où j'ai été hier faire les vendanges avec M. de La Salle. Le temps n'a pas été fort beau ce qui les a rendues plus triste. En général elles sont ici beaucoup plus gaies que dans notre pays, ce sont des troupes de tisserands et aussi d'ouvriers qui aux temps de vendange sortent de leurs caves où ils ont été enterrés toute l'année. Cette saison est leur carnaval, ils sont bien nourris, gagnent assez d'argent, se portent beaucoup mieux et c'est en dansant tous les soirs qu'ils se délassent des fatigues de la journée.

Nous avons vu M. Magnen qui nous a montré le premier volume de son tarif imprimé. Cet ouvrage nous a paru mériter par son utilité et par la manière dont il est fait tout l'intérêt que l'on y prend. M. Magnen est détesté de tout le monde à la douane parce qu'il n'a pas l'âme fermière, et il ne sera pas fâché de s'en détacher tout à fait pour travailler en paix à Paris. Nous ne lui avons pas parlé des mille écus que l'on lui promet parce que M. de Lorme espère que l'on pourra l'avoir à meilleur marché mais ce n'est pas mon avis, premièrement on pourra l'avoir à très peu moins parce qu'il faut bien lui donner pour vivre à Paris beaucoup plus qu'il ne gagne ici, secondement cet homme réunit à beaucoup d'instruction une grande ardeur et une grande aptitude au travail, il ne pourra être que très utile d'ailleurs il a une famille, il est âgé et je suis persuadé qu'il y en a bien d'autres qui gagnent leur argent moins bien que lui. Comme M. de Lorme vous a écrit beaucoup à ce sujet et doit vous avoir envoyé un mémoire que M. Magne nous a remis, nous devons avoir encore une conférence avec lui.

**[Mardi] 4 octobre.**

Ma lettre n'a pas pu partir samedi, dimanche nous avons été chez M. de La Sauce, lundi chez M. de La Salle. Je vais vite la fermer pour qu'elle parte aujourd'hui car vous aurez été longtemps sans recevoir de mes lettres. La poste part ici de bonne heure, il faut que les lettres soient écrites de la veille. Je vous dirai seulement que Mme Poivre vient de venir à Lyon, qu'elle nous a apporté de mauvaises nouvelles de Monsieur, je commence à craindre, surtout depuis que j'ai vu M. Rast qui n'est point du tout consolant. Je serais bien fâché que ce malheur arriva pendant mon séjour ici, je me peins avec effroi la désolation de cette respectable famille. Cependant ne désespérez pas encore, nous y allons samedi. Je vous écrirai samedi pour vous donner de ses nouvelles.

M. de La Salle vient d'arriver ici, il a reçu votre lettre qui l'afflige beaucoup, il écrit à Montpellier incessamment et compte vous répondre aussi. Il se porte bien, moi aussi mais la situation de M. Poivre m'attriste. Je crois que nous partirons pour Grenoble aussitôt après les vendanges. M. de Lorme se porte bien ainsi que sa famille. Adieu mon cher Papa, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

Votre fils Du Pont

---

**Lyon, 6 octobre 1785**

**(Réf. W3 – 85)**

Mon cher Papa,

Je reçois votre lettre du 30 écrite en partie de la main de M. de Courchant. J'avais projeté de vous faire une longue réponse pour vous remercier d'avoir causé si longuement avec moi et des bonnes nouvelles que vous me donnez de mon frère qui doit être guéri maintenant etc. Mais le ciel qui se rit des vains projets des hommes m'apprend ... par la bouche de M. de Lorme que nous avons un rendez-vous ce matin, de là un dîner chez M. Merlino son parent, et un souper à la campagne. Je me résigne et m'empresse de vous écrire un mot qui ne partira peut-être pas aujourd'hui car l'heure de la poste avance.

Je vous envoie la copie d'une lettre écrite à M. de Colonia par M. Cochard de Lyon pour demander l'entrée de 5 caisses de crêpe blanc commises depuis le mois de mai dernier dont la commission a été prouvée par les lettres originales à cette date. Il y a deux caisses au pont de Beauvoisin<sup>28</sup> et les trois autres sont encore à Bologne. Le délai accordé jusqu'au 20 octobre est donc trop court, on en demande la prolongation. Une fois le nombre des caisses constaté, il n'y aurait aucun risque à laisser le temps nécessaire, il ne peut pas entrer une caisse de plus.

J'ai fait part de votre lettre à M. de Lorme qui prétend que vous l'accusez trop tôt de paresse et qu'il vous a accablé cette semaine d'un déluge de lettres tant sur l'affaire de M. Magnen que sur d'autres.

Nous nous portons bien tous les deux et comme vous dites fort bien, nous engraissons à vue d'œil. M. de Lorme a changé de peau l'autre jour des suites d'un coup de soleil qu'il avait attrapé mais cela n'est rien, il n'en est que plus frais. Cependant il ne supporte pas si bien que moi les fêtes que l'on nous donne, c'est-à-dire des dîners immenses où la maîtresse de la maison et 5 ou 6 grands-parents vous obligent bon gré mal gré à manger de tous les plats, ce serait les fâcher que de n'en rien faire. Pour moi que le ciel a doué de beaucoup de politesse, de bon courage et d'un grand estomac, je m'en tire assez cavalièrement après avoir bu au dessert pour faire digestion de 10 ou 12 vins différents. Chacun s'en va le plus ferme qu'il peut du côté du salon où 6 tables de jeu sont préparées. Je commence à dire que je n'en joue aucun. On ne me croit pas. J'insiste. Monsieur joue bien le 21. Non Madame. Et bien je me mettrais à côté de vous, je vous conseillerai, allons, un vingt et un, cela amusera M. Du Pont. Je n'ose dire que non. Je m'assied, je baille et je joue, et après avoir fait ce métier pendant deux heures, gagné ou perdu 3 ou 4 gros écus, car on joue gros jeu, chacun se retire de son côté pour aller recommencer le soir sur nouveaux frais. Vous pensez très justement qu'à ce joli métier-là je ne fais pas grand-chose, pardonnez-moi, je travaille régulièrement tous les matins et je vous enverrai incessamment quelque chose.

M. de Lorme me presse et dit qu'il ne le me le pardonnera jamais à moins que je ne vous marque qu'il se joint à moi pour vous embrasser de tout son cœur et vous assurer du respect avec lequel nous sommes,

Votre t. h. e. t. d. s.

Du Pont fils

---

<sup>28</sup> *Pont de Beauvoisin*, nom de deux communes de part et d'autre du Guier, frontière entre la France et le duché de Savoie.

Nous allons retourner à la Fréta pour les vendanges, c'est un grand plaisir pour moi car j'aime beaucoup la maison et encore plus les maîtres. J'ai envoyé chez M. Rast savoir des nouvelles de M. Poivre. Il est toujours très faible sans mal ni mieux visible.

---

**La Fréta octobre 1785**

**reçu le 17**

**(Réf. W3 – 86)**

Mon cher Papa,

Je reçois votre lettre du 7 qui me fait un grand plaisir en m'apprenant ce que vous venez de faire pour la Touraine, je suis seulement un peu fâché de ne pas vous avoir envoyé les mémoires que nous faisons sur cet article un peu plus tôt parce que nous aurions eu l'air d'y avoir contribué, au lieu que vous nous avez coupé l'herbe sous le pied et que vous rendez inutile ce que nous avons déjà fait sur cet objet. Cela nous punit d'avoir manqué d'activité. Je remercie le ciel de ce qu'il couronne la vôtre par d'heureux succès et je le prie de vous donner la force et la santé nécessaire aux travaux que votre amour pour le bien vous fait entreprendre. Je voudrais avoir l'érudition, le talent nécessaire pour vous aider, vous soulager ou contribuer avec vous à tout le bien que vous faites et que vous ferez. J'espère en être digne un jour et je rapporterai de mes voyages la connaissance de tous les abus et de tous les maux qu'entraîne une mauvaise administration ; connaissance que peu d'entre ceux qui sont à la tête du gouvernement ont prise sur les lieux et dont ils n'ont par conséquent que des notions imparfaites.

Pendant que vous obtenez la liberté de l'exportation des vins, nous en faisons en abondance. Bref nous sommes dans le fort des vendanges qui sont ici comme partout ailleurs plus considérables que l'année passée. M. Poivre fera plus de 200 années de vin (l'année est de 100 bouteilles) et il n'aura pas assez de ses cuves. On est plus fâché que content de cette abondance car on ne sait que faire du vin. C'est trop loin pour envoyer à Paris, le Beaujolais plus près et dont les vins sont d'aussi bonne qualité à la préférence ou n'a d'autre débouché que Lyon et les entrées sont si fortes que le commerce du vin est ruineux. L'année que l'on a maintenant pour 4 livres en paie près de douze d'entrée. Ceci est en partie la cause de la misère des habitants du Mont d'Or dont les champs presque perpendiculaires ne peuvent produire que du vin.

Vous demandez à M. de Lorme des renseignements sur M. Magneu, voici ce que nous en savons en 4 mots. C'est un homme de 35 à 40 ans qui joint à beaucoup d'intelligence et d'esprit l'assiduité et la propension au travail nécessaires pour un ouvrage aussi considérable, aussi long et aussi minutieux que celui qu'il a entrepris. Il est maintenant Premier Commis de la Direction ou pour mieux dire de M. de Souligné, Directeur de la douane. Mais les désagréments qu'il a reçus et qu'il essuie encore tous les jours de MM. les employés de la douane, et qu'il s'est attirés par son exactitude, sa justice, sa régularité dans les affaires contentieuses, pour ainsi dire antifermières, en font désirer tous les jours de quitter sa place et il s'est fait recevoir dernièrement avocat dans le dessein d'exercer cette charge sur tout ce qui concerne les affaires des traites qu'il sait à fond. Je crois qu'il pourrait vous être fort utile si vous vous déterminiez à le fixer auprès de vous.

Vous ne me dites rien de la santé de mon frère, c'est signe qu'elle est fort bonne à ce que je crois. Vous ne me parlez pas non plus du voyage de Fontainebleau. Ne devez-vous pas y aller ? Faudrait-il y adresser vos lettres ?

Mme Poivre me charge de vous faire ressouvenir d'une commission qu'elle vous a prié de lui faire, c'est une eau pour la goutte dont se sert M. le Duc d'Orléans.

Adieu mon cher Papa, j'entends du bruit, les vendangeurs sont rentrés, les sons mêlés du fifre et de la musette m'annoncent la gaîté qui les accompagne. Nos Dames vont mêler leurs danses légères aux sauts réjouis de ces bonnes gens, déjà l'on me cherche pour en former une, je vous quitte en vous recommandant de ménager surtout votre santé, j'aime mieux ne recevoir de vos lettres que tous les quinze jours que de penser que vous avez employé une partie du temps de votre repos à m'écrire.

Je vous aime et embrasse de tout mon cœur

Du Pont fils

[*En marge* :] M. Poivre va un peu mieux, c'est-à-dire qu'il dort un peu davantage.

---

**Lyon 17 octobre 1785**

**(Réf. W3 – 87)**

Mon cher Papa,

J'arrive de la Fréta et je trouve ici votre lettre du II qui à la fois m'a chagriné et a aiguillonné mon courage. Je me suis reproché le temps que j'ai perdu jusqu'à présent, je me suis promis et je vous promets de mieux l'employer à l'avenir, semblable à un vigoureux cheval qui marchant lentement, et la tête basse parce qu'on l'a trop abandonné se relève fièrement lorsque son conducteur plus attentif le serre un peu du genou et lui fait sentir les reines et montre par une course sûre, rapide et étendue ce dont il est capable.

Il est vrai que j'ai un peu négligé d'écrire, il est vrai que j'aurais pu et dû faire un travail plus considérable et plus suivi, il est vrai aussi qu'il y a un peu de la faute de mon compagnon. Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit une lettre à M. de Lavoisier et fait le brouillon d'une à M. Boyetet. Il les a gardé l'une et l'autre sous prétexte de les corriger quoique je lui ai demandé plusieurs fois et il les gardera encore longtemps si je ne me mets bien dans la tête de les reprendre et de les envoyer telles quelles sont. Il en a été de même des notes qu'il a toutes prises pour que nous travaillions ensemble. Au premier jour s'il me les avait laissées, je suis sûr qu'il y en aurait plus de fait qu'il n'y en a. Mais ayez indulgence et patience et soyez sûr que tout va se réparer au plus tôt, nous partons sous deux ou trois jours pour le Dauphiné, les longues soirées d'auberge seront employées à remettre le passé au niveau du courant qui je vous le promets ne restera pas en arrière.

Surtout je vous prie de ne pas témoigner à M. de Lorme rien de tout cela, je le connais fort sensible et un peu vain, il serait mortellement affligé s'il savait que je me suis plaint de la manière dont il fait un métier où il met du zèle mais où il n'était malheureusement pas propre. Du reste nous vivons très bien ensemble et j'ai de l'attachement pour lui par ce que je sais qu'il en a beaucoup pour vous et un peu pour moi et j'espère qu'à l'avenir tout ira à merveille parce que je ne me rapporterai à personne du soin de faire mes affaires.

Nous partons demain ou après pour Grenoble. De là nous ferons une petite excursion à Gap sur la mine de M. de Lorme, de là à Genève par la Savoie et nous reviendrons à Lyon. J'ai quitté la Fréta avec regret, nous y avons passé des vendanges fort agréables, M. et Mme Poivre m'ont témoigné à mon départ beaucoup d'intérêt auquel j'ai été fort sensible, nous les retrouverons à Lyon où ils viennent passer l'hiver<sup>29</sup>.

Nous avons retourné à Neuville et voici ce que nous avons appris de M. [L...], le directeur, M. Desmoulins, associé de M. Perrier et membre de la nouvelle compagnie qui désirerait acquérir est venu la semaine dernière voir les ateliers et l'on en fait l'inventaire. Si la nouvelle compagnie s'arrange du prix l'affaire est faite, sinon ils seront fort embarrassés car comment vendre en détail ces machines que l'on viendra voir sous prétexte d'acheter et que l'on copiera ensuite. La meilleure manière est de distribuer en plusieurs ateliers. Si Le Roy n'avait pas donné ses intérêts il aurait pris une partie des machines pour ce qui lui était dû, aurait payé l'autre et, découvert donné, louer, vendre etc., le secret et les machines [*sic*]. Il y a 6 machines à carder en état et deux qui ne vont pas, environ 100 machines à filer dont 50 à filer gros [*illisible*] et 20 à filer fin. Si ce projet réussissait M. Roy, autre fabricant de Neuville en prendrait sûrement quelques-unes.

Je voulais vous envoyer un mémoire sur les vins du Lyonnais, ce sera pour la prochaine fois, adieu mon cher Papa, aimez votre enfant qui vous aime beaucoup et qui désire fort vous plaire. Oubliez la paresse, il vous promet de vous témoigner à l'avenir par son activité et son ardeur qu'il veut justifier,

---

<sup>29</sup> Ils ont loué depuis juillet un appartement au second étage de la place Louis Le Grand (place Bellecour)



mériter et obtenir pour toujours la confiance, les bontés, l'estime de son père et de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à lui.

Du Pont fils

Écrivez-nous s'il vous plait, poste restante à Grenoble.

---

**Lyon, 26 octobre [1785]**

**(Réf. W3 – 88)**

Mon cher Papa,

Nous partons décidément demain matin, les préparatifs de notre voyage ont un peu traîné en longueur comme vous voyez mais nous avons voulu profiter des derniers moments que M. de La Salle a pu nous donner pour voir une partie de la fabrique de soie et surtout ses métiers.

Nous aurions bien dû brûler Lyon à notre arrivée et partir tout de suite pour le voyage que nous allons entreprendre. Nous avons eu un superbe mois d'octobre et le temps depuis deux jours commence à changer. Les neiges nous menacent, surtout si nous poussons jusqu'à Gap pour voir la mine de plomb de M. Delorme. Voyage qui aurait été fort agréable dans la belle saison pour toutes les curiosités d'histoire naturelle que nous aurions pu trouver. Enfin il y a de ces choses que l'on ne peut empêcher et qu'il faut souffrir en paix.

Nous avons assez bien employé notre temps ces jours, M. Delorme a écrit une lettre à M. Lavoisier et moi j'en ai écrit une à M. Boyetet dont M. Delorme vous a, je crois, envoyé copie, et qui est d'une belle longueur, je voudrais bien qu'elle fut bien faite, et que vous soyez content.

Il y a déjà quelques jours que j'ai reçu vos deux lettres du 17, je n'ai pas encore trouvé le moment d'y répondre. La rechute de mon frère nous a fort alarmé, est-ce une seconde petite vérole, est-ce une simple fièvre ? J'attends de ses nouvelles avec impatience, et je ne puis pas en avoir avant Grenoble. Mme Poivre est venue à Lyon avant-hier, l'état de M. Poivre est toujours inquiétant, M. Rast<sup>30</sup> étant à la campagne on a fait venir un jeune médecin qui a beaucoup de réputation<sup>31</sup>.

Il est tard, on me presse de tout préparer pour demain, je vous aime et embrasse de tout mon cœur et suis avec respect,

Mon cher Papa, votre très h.e.t.d.s.

Du Pont fils *Signature*

J'attends de vos nouvelles avec impatience, nous vous écrirons à Grenoble il faut adresser nos lettres à Genève car les neiges nous empêcheront peut-être d'y aller.

Mme Delorme présente me charge de vous présenter ses compliments.

---

**Grenoble, 15 novembre 1785**

**(réf. W3 – 90)**

Mon cher Papa,

Nous sommes arrivés hier au soir à Grenoble sains et saufs, j'étais fort content de mon voyage, il m'avait donné un peu de peine mais d'une autre part j'ai de bons et beaux matériaux, bref, j'étais content de moi, bien portant et par conséquent heureux. Je reçois ce matin une lettre de vous qui m'afflige extrêmement, vous partez fort chagrin pour Fontainebleau, laissant mon frère dangereusement malade et comme vous ne savez plus où m'écrire, je vais être un siècle sans recevoir de vos nouvelles et des siennes. Votre lettre est du 30, il y a quinze jours qu'elle est écrite, il s'est bien passé de choses depuis ce temps. Notre voyage de Genève n'est pas encore décidé, je ne puis vous dire si vous pouvez m'y écrire, d'ailleurs j'aurai le temps d'être à Lyon avant que votre réponse soit arrivée.

---

<sup>30</sup> Jean-Baptiste Rast-Maupas (1732-1810), médecin, de l'Académie de Lyon et de la Soc. d'Agriculture, acquit une grande réputation en bibliographie, son frère Jean-Louis était négociant et agronome (Ref : Les Lyonnais dignes de mémoire)

<sup>31</sup> Le 4 novembre, à La Fréta, Poivre avait dicté son testament.

Je vais passer encore quinze jours sans avoir des nouvelles de mon pauvre frère et dans une incertitude cruelle. Je maudis le pays, l'éloignement, la poste, le voyage, mais tout cela ne sert de rien, il faut se résigner et faire son devoir.

Comme il faudra que cette lettre vous aille encore chercher à Fontainebleau, j'écris un mot à ma cousine Vian<sup>32</sup> pour qu'elle me réponde tout de suite, je gagnerai peut-être quelques jours.

Peut-être serons-nous à Lyon dans deux jours car M. Delorme a reçu des lettres qui lui annoncent que M. Poivre est dans le plus grand danger et s'il arrive un accident on le prie de partir tout de suite en poste aussitôt la nouvelle reçue. Nous aurons des lettres demain matin.

Toutes ces nouvelles me chagrinent et m'obsèdent au point que je ne suis capable de rien cependant comme il ne faut pas que personne souffre parce que nous souffrons, il est très instant que je vous dise que le Sr Ferrier, citoyen de Gap, frère de M. Ferrier, directeur des mines de M. Delorme, voudrait pouvoir obtenir une place de contrôleur des gabelles actuellement vacante à Gap. Cette place ne produit que six cents livres, mais ce serait un grand bien-être pour ce jeune homme excellent sujet, mais pauvre et chargé de famille. S'il était encore temps d'en faire la demande et que, par le moyen de M. Lavoisier, vous puissiez l'obtenir, vous [*surajouté* : rendriez un très grand service à la société [?], feriez une bonne action à laquelle je m'applaudirais d'avoir contribué, je me suis chargé de vous en écrire.

Nous allons aller voir M. l'Intendant de qui nous avons [*pris*], ainsi que toute la province, la plus grande idée. Nous lui dirons ce que nous avons vu chez lui et tacherons de nous instruire en causant avec lui de ce que nous n'avons pas vu.

Nous vous recommandons toujours nos pauvres tanneurs qu'il a aussi beaucoup à cœur, il nous dit que dernièrement dans un petit voyage qu'il fit à Lausanne, il y trouva 40 familles d'émigrants qui étaient venus y exercer leur état et qui ne demandaient pas mieux que de rentrer en France au premier instant où ils pourraient y exercer honnêtement et sans gêne, comme il font à Lausanne.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie surtout de soigner votre santé et de penser à vos pauvres voyageurs.

Du Pont fils

Je laisse de la place à mon compagnon qui va vous écrire un petit mot.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, très cher et très respectable maître, je vous en remercie. Je partage bien vivement vos peines et inquiétudes sur la santé de M. Irénée, Dieu veuille rassurer promptement votre tendresse de ce côté, et vous verrez avec plaisir le journal du voyage de M. Victor dans le Dauphiné.

J'ai reçu de Lyon des nouvelles bien tristes, et comme il y avait plusieurs lettres, la dernière annonce moins de danger.

J'aurai l'honneur de vous écrire aux premiers jours, agréez, je vous prie, les assurances de mon sincère et inviolable autant que respectueux attachement.

-----  
**Chapareillan, 25 novembre [1785]**

**(Réf : W3 – 92)**

Mon cher Papa,

Il y a près d'un mois que je n'ai reçu de vos nouvelles et de celles de mon frère, et les dernières n'étaient que trop alarmantes. Jugez de ce que j'ai dû souffrir et de ce que je souffre encore en me trouvant affligé par de mauvaises nouvelles, désespéré par la vaine attente de meilleures, égaré, perdu pour ainsi dire dans un pays éloigné où je ne puis savoir le sort de ce que j'ai de plus cher. Lorsque je vous écrivis à St Marcellin, j'espérais trouver une lettre de vous à Grenoble ou du moins apprendre

<sup>32</sup> Mme Vian : une cousine de la mère d'Irénée.

que vous avez écrit à Lyon et que c'est l'incertitude de l'endroit où je suis qui m'a privé de vos nouvelles, mais Mme Poivre nous marque que vous ne lui avez pas écrit depuis le vingt-cinq et qu'elle est dans la même inquiétude que moi. Je tremble et je continue mon voyage en tâchant de me persuader que le voyage de Fontainebleau ou quelque autre légère cause peut avoir retardé vos lettres.

Je vous écris de Chapareillan<sup>33</sup>, notre premier couché depuis Grenoble en allant à Genève par Chambéry. Le temps qui est assez beau, la route que l'on nous a assuré être superbe, nous ont engagé à ce voyage que mon compagnon a bien voulu entreprendre quoique de son côté il ait reçu de très mauvaises nouvelles de M. Poivre et de Madame. Nous avons chacun nos afflictions qui sont outre cela communes entre nous deux.

Nous serons sous huit jours à Lyon, nous vous prions de calmer nos inquiétudes, d'aimer vos pauvres voyageurs et d'être persuadé du respect avec lequel ils ont l'honneur d'être,

Mon cher Papa v. t. h. e. t. o. s.

Du Pont fils *signature*

---

**Lyon 4 décembre 1785 (Réf. W3 – 93)**

Mon cher Papa,

Nous voila enfin arrivés bien fatigués mais bien contents de trouver des nouvelles satisfaisantes depuis près d'un mois que nous en étions privés car Mme Delorme ne sachant elle-même où nous étions au juste avait gardé les lettres que vous lui aviez envoyées. Nous en avons reçu chacun une du 14 et moi une du 19, et du reste nous avons écrit à Grenoble pour qu'on nous les renvoie si vous nous en avez adressées que nous n'avons pas prises.

Nous sommes revenus par Chambéry et Genève, ce voyage a été fait un peu promptement mais pourtant nous avons vu tout ce qu'il y avait à voir. Nous étions si pressés d'avoir des nouvelles et d'un autre côté le temps commençait à devenir très mauvais et nous chassait de ces contrées.

Mme Delorme nous avait écrit l'état de M. Poivre désespéré, nous l'avons trouvé beaucoup mieux que nous n'espérions mais pourtant très mal. Ce n'est point une maladie c'est à proprement parler une extinction, un abattement général, une cessation de force. Tous les remèdes n'y feront malheureusement rien, c'est une lampe qui s'éteint, tel est le sentiment de M. Rast et de tous ceux qui l'entourent, cela est fort triste. Je redoute beaucoup cet événement qui va plonger dans la plus grande douleur sa respectable famille qui devrait pourtant s'y attendre. Ce qui est encore très douloureux, c'est de voir Mme Poivre qui se tue visiblement. Attaquée comme elle est de la poitrine elle devrait se ménager beaucoup, au contraire personne n'a assez de crédit sur elle pour l'empêcher de passer toutes les nuits auprès de M. Poivre. Souvent aussi elle se trouve mal dans la journée, lorsque vous lui écrirez prêchez-la bien je vous prie.

Voila les nouvelles que j'ai à vous donner, elles ne sont pas trop satisfaisantes et malheureusement je doute qu'elles puissent être meilleures à l'avenir.

On m'avait dit en arrivant à Lyon que M. Mermier était ruiné et avait fait banqueroute, j'y cours et j'apprends de lui qu'il avait perdu deux cent cinquante mille francs sur les actions de la Banque St Charles, le dernier arrêt de M. de Calonne à ce sujet étant arrivé à Lyon beaucoup plus tard qu'à Paris. Il n'est pas le seul qui en ait été la victime, ici on avait répandu à Paris qu'il manquait totalement et on demandait ses places. Il a envoyé son premier commis protester contre tout ce que ses ennemis lui faisaient dire, il s'engage à tout payer et gardera ses places. Il était riche et tôt ou tard il remplira cette furieuse brèche.

J'apprends avec bien de la douleur la triste situation de mon bon oncle de Monchanin, j'avais fait usage de sa lettre de recommandation à Genève, M. Joly eu la bonté de me donner toutes sortes de

---

<sup>33</sup> à 45 km de Grenoble sur la route de Chambéry.

renseignements et il m'a témoigné combien il était fâché que le peu de durée de mon séjour l'empêcha de nous recevoir chez lui à la campagne, &c, &c.

### Dimanche 5

J'ai passé hier l'après-dîner chez M. Poivre, il avait un peu mieux dormi la nuit et était plus tranquille que la veille. Je compte y aller passer quelque temps tous les jours, c'est une maison bien triste mais où je me plais pourtant beaucoup.

M. L'Intendant est de retour, nous comptons l'aller voir demain.

Adieu mon cher Papa, j'embrasse mon cher Irénée qui m'a bien inquiété, je le prie de m'écrire un petit mot lorsqu'il se portera bien.

Je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

Du Pont fils

---

### Lyon, mardi 6 décembre 1785 au soir

(Réf. W3 – 94)

Mon cher Papa,

J'ai passé quelques heures de la journée chez M. Poivre comme à mon ordinaire, il avait beaucoup mieux passé la nuit et était beaucoup plus fort et beaucoup mieux portant qu'à l'ordinaire. Il disait en plaisantant que l'absence de son médecin (car M. Rast est à la campagne) faisait déjà son effet. Madame s'est couchée la nuit ce qui ne lui était pas arrivé depuis plus de trois semaines, toute la maison respirait une gaieté bannie depuis longtemps et ranimée par un rayon d'espérance. Les jambes de M. Poivre étaient un peu désenflées, et il marchait mieux. Les médecins ont qualifié sa maladie d'hydropisie de poitrine et le traitent en conséquence. Même quand il souffre le plus, il conserve toujours sa tête et son esprit dans toute leur force et pour peu que les douleurs cessent il reprend sa gaieté. Il fut un peu fatigué après le dîner qu'il avait fait copieux mais cela ne fut rien. Je souhaite avoir toujours d'aussi bonnes nouvelles à vous donner.

Nous avons été hier chez M. le Commandant qui nous a comblé d'amitié et nous a prié de l'aller voir souvent pour causer d'affaires et d'autres, c'est un homme très agréable. Il doit me présenter demain à Madame sa fille qui tient maison ici cet hiver, donne des fêtes &c.

Nous allâmes cet après-dîner à l'hôpital chercher M. [Chais] le colonel de la garde bourgeoise qui y dînait avec la ville. Il devait nous mener à l'Académie qui tenait séance publique. En l'attendant nous parcourûmes l'hôpital qui est très vaste et très beau. Le dôme est un morceau curieux.

A l'Académie, M. de Villers<sup>34</sup> lut l'éloge de M. Thomas. J'étais heureusement ou malheureusement placé à côté de belles dames à qui on me présenta et qui causant beaucoup me firent perdre une partie du discours. Tout ce que j'en sais c'est qu'il était extraordinairement long, des citations en abondance, quelques bonnes pensées enterrées dans beaucoup de pathos et délayées dans beaucoup de fadeurs, des [sottises] aux dames, vous sentez bien qu'il ne fut pas goûté. M Gilibert<sup>35</sup>, médecin, lut un mémoire sur l'âme des plantes et leurs facultés comparées à celles des animaux. Quelques jolies expériences fort simples, un peu de longueur et de sécheresse. En général ces sortes de choses doivent plutôt être lues attentivement qu'écoutées légèrement dans une séance publique où l'on perd toujours

---

<sup>34</sup> Charles-Joseph de Villers, physicien et naturaliste (1724-1810), membre de l'Académie lyonnaise a laissé en souvenir de cette journée : « Discours à l'ouverture de la séance publique de l'académie du mardi 6 décembre 1785 : Réflexion sur les travaux et la vie laborieuse des naturalistes. Eloge de M. M. Thomas de l'Académie française ». Nous signalons qu'il fut « bon ami dans ce pays-là » de Philibert Commerson qui utilisait sa boîte aux lettres en cette ville chez lui : « M. Devillers, chez Madame Menard, rue Buisson, à Lyon ». Tous deux étaient fervents disciples de Linnée.

<sup>35</sup> Jean-Emanuel Gilibert (1741-1814) médecin, membre de l'Académie. Un des plus fervents apôtres du mesmérisme à Lyon,

quelque chose. Au reste, il commença par dire que c'était le fruit de ses études, et fort intéressant pour lui, que si le public ne le trouvait pas bon, [qu'] il en prenne son parti car lui avait déjà pris le sien, ce qui fut applaudi mais trouvé un peu impoli. M. Roland de la Platière<sup>36</sup>, Inspecteur des manufactures du Lyonnais a lu pour son discours de réception un discours sur le progrès et l'utilité des sciences dans les provinces, comparé en cela à la capitale. Des longueurs, beaucoup de choses qui ne signifiaient rien, jamais à son sujet, d'un autre côté quelques jolies pensées exprimées avec beaucoup de délicatesses, une énumération des femmes savantes anciennes, et beaucoup de compliments pour les modernes, &c. Il était déjà très tard, je suis sorti avant la fin de la séance qui a été terminée par d'assez bons vers de M. Vasselier<sup>37</sup>.

#### **Jeudi 8 au soir.**

Ma lettre n'a pu partir hier, il n'y avait pas de courrier et je l'ai oubliée le matin. M. Poivre a été bien hier, il a bien dormi cette nuit, il y a un mieux sensible, la seule chose inquiétante c'est qu'il rend beaucoup de sang en allant à la selle, cela paraît le soulager. Nous avons eu une journée superbe, il a été promener en voiture comme il fait tous les matins lorsqu'il fait beau. Nous, nous avons été voir le matin M. l'Intendant à qui nous n'avons parlé qu'un instant, il y avait beaucoup de monde. Nous dînâmes chez M. Mazurier à la douane. Le bruit court que M. de Soulligné est fait fermier général et qu'il reste à la Direction ce qui lui ferait, je crois, grand plaisir. Le soir nous fûmes chez Mme Jourdan, Chez Mme Merlino, chez M. le commandant et Mme la Comtesse d'Ozembray<sup>38</sup>, &c. Ces derniers n'y étaient pas mais je fus à la comédie dans leur loge et je causai de plusieurs choses avec M. Tolozan, entre autres de M. Charmy<sup>39</sup>, le tireur d'or sur qui je vous enverrai un petit mémoire. Je m'amuse assez, je regrette beaucoup seulement que la maison de M. Poivre soit aussi triste. Mon ouvrage ne se déblaye pas aussi autant que je le désirais, je vois bien qu'il faut absolument que je me fasse chartreux ou moine pendant quelques jours. En attendant je vous enverrai pour vous amuser quelques morceaux de mon journal.

Comme je ne suis pas très exact à vous écrire et que d'un autre côté je vous sais fort occupé, je n'ose me plaindre lorsque vous ne m'écrivez pas, mais je m'aperçois bien qu'il y a déjà longtemps que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Nous venons de recevoir ici un arrêt qui défend l'entrée des voitures anglaises et étrangères, et qui oblige les voyageurs de consigner douze cents livres qu'on leur rendra à la sortie du royaume. Malheur à ceux qui arriveront aux frontières avec peu d'argent, il faudra qu'ils aillent toucher leurs lettres de crédit et qu'ils reviennent prendre leur voiture, cela nous a paru assez plaisant. Il faut donc que les Anglais soient meilleurs charrons que nous ou aient les matériaux à bien meilleur marché puisqu'on a du profit malgré les frais de transport à faire venir leurs voitures. En ce cas là, contentez-vous de faire des ballons et laissez leur faire des berlines puisque vous n'en êtes pas dignes<sup>40</sup>.

<sup>36</sup> Jean-Marie Roland de la Platière fonda le Club des Jacobin de Lyon. Il dit de Poivre en 1786 : « C'était un excellent homme, quoique fort chinois, et je ne sais plus comment faire pour aucun éclaircissement de ce qu'il a dit ou écrit ». Sa femme Mme Roland, âme du mouvement girondin, assistait à la même séance de l'Académie. Son discours du 6 déc. : *De l'influence des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales* ;

<sup>37</sup> Joseph Vasselier, poète libertin est l'auteur de récits scabreux et de contes grivois. A cette séance de l'Académie il lut une *Épître à Damis* qui vante en termes légers les plaisirs de la ville et les douceurs d'une soirée bien remplie.

<sup>38</sup> Ozembray : Benoite-Marie Tolozan, fille du prévost des marchands, mariée vers 1780 à Léon-Edme-François Le Gendre, comte d'Onsembray.

<sup>39</sup> François-Philibert Charmy, marchand, guimpier, monteur vers 1780 de machines appliquées aux arts du fileur et tireur d'or et d'argent.

<sup>40</sup> Le traité commercial avec l'Angleterre de 1786, signé par le contrôleur général des finances Calonne, est l'œuvre presque exclusive de Du Pont ; c'est lui qui depuis 1783, fin de la lutte contre l'Angleterre en faveur des États-Unis, a convaincu le ministre Vergennes d'entamer des négociations pour un traité d'ouverture des fron-

Adieu mon cher Papa, mon compagnon se porte très bien et se joint à moi pour vous présenter ses respects. J'embrasse bien mon frère, j'aurai grand plaisir à recevoir un petit mot de lui.

Je vous aime et embrasse de tout mon cœur, Du Pont fils *signature*

---

**Lyon samedi 24 décembre**

**(Réf. W3 – 96)**

Mon cher Papa,

J'ai reçu votre lettre du 16 où vous me grondez beaucoup parce que je vous ai fait part de mes amusements sans vous parler de mon travail, mais je ne dis mot parce que je méritais de l'être davantage il est vrai. Je ne vous croyais pas aussi pressé, c'est affreux comme le temps coule.

Je me suis bien appliqué comme vous le désiriez, nous commençons à voir clair à nos affaires.

Je vous envoie un mémoire sur les machines de M. Charmy dont vous avez connaissance à ce que vous m'avez marqué. Nous vous en promettons deux autres pour le premier courrier et ainsi de suite.

Je serais bien charmé de savoir ce que vous espérez pour moi, je désire fort m'en rendre digne, je serais bien flatté aussi de savoir où en sont vos affaires car je suis là-dessus comme si j'étais au bout du monde.

Ménagez surtout votre santé, je vous en prie. La manière dont vous m'en parlez dans vos lettres me montre que vous la négligez, j'en suis fort chagrin. J'ai reçu une lettre de mon frère qui m'a fait plaisir, je lui écrirai et comme il se porte bien à présent, je le prierai d'avoir bien soin de vous à son tour.

M. Poivre va beaucoup mieux, il est toujours très faible mais l'on espère que c'est fini et qu'il reverra au moins un printemps. Madame s'en porte mieux.

Je ne sais si M. Delorme vous écrit ce matin, il se porte bien ainsi que moi. Comment va mon oncle Montchanin<sup>41</sup>.

Je pense qu'il faudra écrire pour le jour de l'an à MM. Boyetet, Lavoisier, de Mirabeau et Mme de Montmort, qu'en dites-vous.

Adieu mon cher Papa, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

Du Pont fils *Signature*

---

**Lyon ce jeudi [29] décembre 1785**

**(Réf. W3 – 97)**

Mon cher Papa,

J'ai reçu avant-hier votre lettre du 20 qui m'a fait plaisir et nous en avons reçu aujourd'hui une en commun avec M. Delorme qui nous apportait l'arrêt du 30. Nous avons eu le plus grand plaisir à apprendre cette nouvelle qui fait le plus grand honneur à la nation, au Roi, au ministre et aux personnes éclairées dont il s'est servi pour cette opération. Il faut espérer que l'on n'en restera pas là puisque voila un pas de fait.

La commission que vous nous ménagez est d'une nature si délicate que nous craignons qu'elle ne surpasse autant nos forces qu'elle a surpassée nos espérances. Ce n'est pas un jeu d'enfants comme vous dites fort bien, mais soutenus, instruits par vous et guidés par vos conseils, nous oserons résister à tout.

Je vous envoie un mémoire sur l'agriculture et le commerce de Gap et de ses environs, et les moyens d'améliorer l'un et l'autre, vous y trouverez peu de mots mais beaucoup de choses.

---

tières sinon de libre échange. Du Pont n'eut guère à compter que sur lui-même pour mener à bien ce gros travail où il dut lutter autant contre le ministère que contre le protectionnisme anglais. (Source G. Schelle)

<sup>41</sup> Pierre de Montchanin, oncle de Samuel Du Pont, sa mère était née Anne Alexandrine de Montchanin.

Je ne veux pas vous cacher que je suis un peu confus de quelque chose, c'est que vous m'applaudirez et me caresserez fort d'avoir résisté à la partie de [ ? ] J'avais d'abord refusé mais je n'ose vous dire que j'y ai été passer deux jours, au reste mon ouvrage en a très peu souffert.

Je comptais écrire à mon frère aujourd'hui mais ce sera partie remise car il est déjà bien tard pour le courrier. Je suis bien affligé de sa chute et de ses indispositions, il faut qu'il se ménage beaucoup.

M. Poivre, un jour mieux, un jour plus mal, est toujours très faible et un peu oppressé.

Ménagez votre santé, mes souhaits du nouvel an surtout pour qu'elle soit bonne et durable, qu'elle résiste à toutes les fatigues que vous prenez et ce n'est que trop juste car elles sont toutes pour le bien public.

Je suis très affligé de la mort de mon bon oncle de Monchanin, cela doit vous avoir donné bien de la peine.

Adieu mon cher Papa, aimez vos enfants errants autant qu'ils vous aiment.

Je vous prie de présenter à Messieurs du bureau mes souhaits de bonne année, pour mon cher frère, il doit bien compter sur toute leur sincérité.

---

**Lyon jeudi 5 soir<sup>42</sup> [janvier]**

**(Réf. W3 – 99)**

Mon cher Papa,

Je rentre le cœur très serré, je viens de laisser M. Poivre dans un état désespérant. Il est extrêmement oppressé, il ne peut plus ni tousser ni cracher, et nous n'osons nous flatter qu'il puisse aller encore loin.

Il est très mal depuis 3 ou 4 jours, c'est ce qui m'a empêché en partie d'écrire cette semaine. En descendant son escalier l'autre soir je me laissai tomber et je me déchirai la main droite ce qui me gêne un peu pour écrire.

J'avais préparé pour vous envoyer un compte de mes finances, mais ce sera pour la prochaine fois. Voici seulement un mémoire sur la manufacture de [balais] de M. Certes que nous avons vu à fond

Je suis charmé que votre santé soit bonne ainsi que celle de mon frère, je souhaite que cela continue et je suis avec respect,

Mon cher Papa, votre très .... et t. d. s.<sup>43</sup> Du Pont fils

---

**Lyon ce mardi 10 janvier 1786**

**(réf. W3 – 100)**

Mon cher Papa

M. de Lorme vous a écrit l'affreux événement dont nous venons d'être témoin, et qui nous a plongé dans une profonde tristesse quoique nous dussions nous y attendre depuis quelque temps, les derniers moments de cet homme juste ont été tels qu'ils devaient être, tranquilles, et peu douloureux, il a conservé toujours sa raison, ni agonie cruelle, ni remords déchirants ni convulsions, n'ont empoisonné ses derniers instants. La tranquillité avec laquelle il mourut fut celle avec laquelle il pratiquait toutes les vertus pendant sa vie. Ce spectacle déchirant rouvrit dans mon cœur une plaie qui fut trop profonde pour pouvoir être déjà fermée. Au reste, M. Poivre commençait à être âgé et avait rempli dignement la carrière honorable dans laquelle il avait vécu. La douleur de sa perte céda en quelque sorte à celle que causait l'état où était Madame d'une santé naturellement faible, et fatiguée de quatre mois de veilles et de chagrins. Ce coup fut terrible pour elle et la réduisit dans un état désespérant. La fièvre les maux de nerfs, les convulsions, le délire mirent au bord du tombeau cette respectable mère. Vous sentez comme moi combien nous souffrions tous. Elle voulut bien me recevoir le lendemain

---

<sup>42</sup> La mort de Pierre Poivre est datée du 6 janvier.

<sup>43</sup> t. d. s. = très dévoué serviteur

quoiqu'elle ne vit personne que son frère et Mme Delorme. Depuis ce temps j'y suis très souvent et je mêle mes larmes aux siennes. La fièvre l'a quittée aujourd'hui, elle se porte mieux et je m'empresse de vous l'apprendre. Il faut espérer que peu à peu la raison l'emportera sur la douleur, elle m'a bien re-commandé de vous dire de ne pas trop vous chagriner, et je vous en conjure aussi, mais tirons le rideau sur ce triste événement dont vous n'avez heureusement pas été témoin.

J'ai reçu avec bien du plaisir vos deux lettres du 30 décembre et du 3 janvier, je suis pénétré de toute l'amitié que vous me témoignez et je ferai mon possible pour m'en rendre digne, soyez persuadé que ce sera toujours là ma principotée [*sic*]. Ma plus agréable étude, celle de M. Lavoisier et la commission qu'elle contient m'a fait aussi grand plaisir quoiqu'un peu difficile à remplir bien exactement. J'espère en venir à bout, je m'en occupe essentiellement et j'espère que ce sera bientôt fait. Pour m'aider dans mes recherches je me suis adressé à M. Tolozan de Montfort qui me témoigne la plus grande amitié, c'est un homme très estimable qui réunit toutes les qualités que demande sa place qu'il remplit on ne peut mieux et ce qui est plus difficile, à la satisfaction de tout le monde.

Quant à ma conduite, je cherche à voir moins de monde puisque c'est votre intention et à rompre avec la maison Mermier, mais avant cela il faut que je vous désabuse sur leur compte 1° vous croyez que c'est le fils qui m'entraîne à la dissipation je vous dirai que c'est un gros garçon qui a une tournure de gros financier, qui a peu d'esprit mais un excellent caractère, et qui, très studieux, très appliqué, très rangé, est le moins fort de tous les jeunes gens de la ville. Je ne prétends point excuser M. Mermier sur le jeu qu'il a fait des actions de St Charles, mais je dirai que c'est un très bon homme, aimé dans toute la ville, que la perte qu'il vient de faire loin d'augmenter son faîte comme vous dites l'a mis dans le cas de diminuer de beaucoup sa maison. Il est faux qu'il ait refusé de payer, il a fait son paiement comme à l'ordinaire et n'a demandé du temps qu'à ceux à qui il devait quelque argent de ces mêmes actions et avec qui il jouait ce jeu qui sont deux ou trois négociants aussi riches que lui. Enfin je ne voyais pas la maison Mermier plus que d'autres, j'y allais comme je vais chez l'Intendant, chez le commandant, chez la Comtesse d'Ozembray, chez la Marquise de Roche-Baron<sup>44</sup>, chez Mesdames Manet, Fusilier, Jourdan, Merlinot, &c, parce que ce sont tous des maisons les plus nobles et les plus riches de la ville chez qui les étrangers comme il faut sont bien reçus. Mais qu'il n'en soit plus question car vos moindres volontés sont pour moi sacrées.

Nous avons reçu dernièrement des nouvelles de M. de la Salle qui est encore à Montpellier et qui compte revenir le mois prochain. Il nous manque bien ici car il réunissait l'instruction dans sa partie et la grande envie de nous être utile. Cette fabrique d'étoffes est soutenue par une quantité de lois bizarres qu'il serait très utile de détruire ainsi que toutes ces maîtrises. On défend aux femmes de travailler sur le métier comme si ce n'était pas plutôt l'ouvrage d'une femme que d'un homme, un maître ouvrier ne peut pas avoir plus de quatre métiers chez lui, &c. &c. Nous traiterons cela dans un mémoire.

Nous sommes fort contents que vous ayez trouvé le mémoire sur la Douane, utile, il est très instant car M. l'Intendant qui est de l'avis contraire ainsi que M. de Vergennes a déjà envoyé son avis et un projet d'arrêt du Conseil. Le directeur et la plupart des douaniers sont de notre avis.

Je voulais faire un mémoire sur une affaire très pressée concernant les passementiers, mais il est plus court de vous en dire un mot. Vous connaissez déjà cette affaire à laquelle M. Delorme s'intéresse depuis quatre ans. Vous savez qu'une trentaine d'ouvriers reçus autrefois maîtres pour presque rien voudraient afin de faire la loi s'opposer à ce qu'on en reçut d'autres et exigent des maîtres ouvriers 300 livres qui est la somme que payent les maîtres marchands et à laquelle ils ont été taxés par un arrêt de 1777 et ils ne devraient être taxés qu'à 60 livres comme les autres commerçants (Depuis 1780, les ouvriers demandent la cassation de cet arrêt). L'avis du Consulat, du Prévôt des marchands, de

---

<sup>44</sup> Rochebaron : Marie-Anne de Foudras, jeune veuve de François de La Rochefoucauld, marquis de Rochebaron (1677-1766), ancien commandant de la ville de Lyon.



l'Intendant, a toujours été conforme à la demande des suppliants, M. Tolozan quoique nouvellement prévôt des marchands avait déjà donné le sien lorsque M. de Villevaut<sup>45</sup> le redemanda sous prétexte qu'il craignait une révolte de la part des maîtres si l'on mettait à un trop bas prix la réception des ouvriers mais s'il y a une révolte à craindre, elle est bien plus redoutable de la part de 1800 ouvriers très pauvres qui travaillent aujourd'hui pour rien. L'affaire étant en instance et à qui il sera très dur de donner 60 francs et impossible de donner davantage que de la part d'une trentaine de riches paresseux, M. Tolozan, fatigué de ce qu'une décision aussi claire traînât tant en longueur a envoyé dernièrement un avis où pour les mettre d'accord, il les taxe tous à 100 livres, maîtres ouvriers comme maîtres marchands, comme le voulait M. de Villevaut. Il a convoqué dernièrement une assemblée chez lui à laquelle nous avons assisté et se rendant à la justesse de raisons qu'on lui donna, il est convenu que cette dernière décision pourrait avoir quelque inconvénient, ainsi il est très instant que vous vous donniez la peine de prévenir M. de Villevaut en l'engageant à terminer cette affaire comme il est très juste qu'elle le soit et comme il y a si longtemps qu'elle devrait l'être.

M. Delorme, très occupé des affaires de Madame Poivre<sup>46</sup> n'a pu encore vous écrire aujourd'hui. Nous avons fort à nous plaindre du service des postes, voila un paquet du 27 du mois dernier qui nous arrive avec une autre enveloppe et taxé. Vos derniers avaient retardé de 4 jours et le paquet était arrivé tout ouvert.

On nous apporte le mémoire des passementiers que nous avons donné à copier après l'avoir refait et je vais le joindre à cette lettre. M. Tolozan m'a donné tout ce qui concernait l'administration intérieure de l'hôpital, pour les autres menus détails je tacherai de les avoir moi-même le plus exactement possible.

Adieu mon cher Papa, portez-vous bien, ménagez bien votre santé et aimez toujours votre grand enfant autant qu'il vous aime. Il vous promet de s'appliquer à faire tout ce qui peut vous être agréable. Mon frère devrait avoir une lettre de moi depuis quelques jours où je l'ai commencé mais ce sera pour la prendre fois [*sic*], je vous confie que .... [*inachevée, faute de place ou fin perdue*]

---

**Lyon 5 février 1786**

**(Réf. W3 – 101)**

Mon cher Papa,

Nous vous renvoyons les renseignements sur l'hôpital avec une lettre pour M. Lavoisier. Nous avons été plus longtemps que nous ne voulions mais nous espérons qu'ils arriveront encore à temps, et nous serons bien contents si vous les trouvez bon et suffisants. Ne croyez pas comme vous me le marquez que nous ayons été nous adresser aux recteurs pour tout. Nous l'avons fait pour ce qui était indispensable, mais dans plusieurs courses différentes nous avons commencé par voir les salles, compter les lits, nous nous sommes trouvés à l'heure des visites de médecin, à l'heure des repas, à l'heure où on nettoie et où on renouvelle l'air des salles. Et nous avons vu que tout cela se faisait très bien, avec beaucoup de propreté et d'exactitude.

Il y a déjà quelque temps que nous n'avons reçu de vos nouvelles, il paraît que vous avez intention de nous envoyer en Suisse au printemps. Je crois que nous y trouverons encore beaucoup de neige à moins que nous n'y allions bien tard et que ferons-nous jusqu'à ce temps, au reste que la volonté de Dieu soit faite, mais je voudrais bien qu'elle m'envoia vous embrasser.

Nous avons encore beaucoup de choses à vous envoyer, tant sur Lyon qu'en deçà et en delà, je ne déblaye pas autant que je voudrais, j'ai pourtant grande envie de vous contenter et de profiter d'un voyage qui vous coûte beaucoup d'argent.

---

<sup>45</sup> M. de Villevaut, né en 1716, est depuis 1776, intendant du commerce, et comme maître des requêtes, chargé, en plus de la gabelle, de la régie des cinq grosses fermes.

<sup>46</sup> Le 12 janvier à lieu l'inventaire des biens de l'appartement lyonnais de la place Louis le Grand, puis du 16 au 20 janvier l'inventaire se poursuit à La Fréta.

M. de Lorme m'a dit que Mme Poivre avait envie et comptait vous proposer de vous prêter de l'argent pour m'acheter une charge de Conseiller au Parlement<sup>47</sup>. Si vous croyez que votre fortune vous le permet et que cela ne fut pas trop éloigné de vos vues sur moi, cela me ferait le plus grand plaisir. En m'occupant uniquement de cet état je pourrais m'y distinguer, d'ailleurs, il me permettrait de rester toujours auprès de vous ce qui me serait fort agréable et qui vous le serait sûrement aussi. Je vous dépenserais beaucoup moins d'argent qu'en voyageant.

Je vous fais part de ce projet comme d'un château en Espagne qui m'a toujours beaucoup plu, s'il était possible de le réaliser il faudrait y songer le plus tôt possible car j'ai tout à l'heure 19 ans<sup>48</sup> et il faut commencer de bonne-heure. Si cela est tout à fait contraire à vos intentions, à vos vues, à votre faculté, qu'il n'en soit plus question et vous me verrez toujours prêt à faire tout ce qu'il vous plaira, et si je manque quelquefois à mes devoirs je sais m'en apercevoir et je m'empesserai toujours de me remettre dans le bon chemin.

Nous avons vu ici ces derniers jours la manufacture de draps ratinés des Sr Ainard<sup>49</sup> qui est entièrement considérable, il se plaint beaucoup des gênes que lui font éprouver les marques<sup>50</sup>.

J'espère que mon frère se porte bien, il doit se plaindre de moi. Adieu mon cher Papa je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

Du Pont fils

---

**Lyon 17 février 1786**

**(Réf. W3 – 102)**

Mon cher Papa,

Je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 12 qui m'a autant surpris que chagriné. J'ai beau me creuser la tête, je ne vois rien dans ma conduite avec M. Peuchet<sup>51</sup> qui puisse être pour moi un sujet de reproches. C'est peut-être, comme m'a fait observer M. de Lorme, dans quelques propos tenus après son départ pour aggraver ses torts que l'on m'aura compromis inconsidérément, je vous prie d'approfondir cela et vous verrez qu'il n'en est rien. Je pense que l'on pourra vous avoir rapporté un propos que je tins lorsqu'après la première escapade de M. Peuchet, chacun disait ce qu'il savait sur son compte. Je dis devant plusieurs de ces messieurs « Lorsque mon père lui a confié l'administration de la maison il me dit qu'il pourrait faire des économies et que nous partagerions les profits, mais le fripon garde tout je crois car je n'en ai encore rien vu. » Il est vrai que M. Peuchet me dit à peu près cela, mais comme je le croyais incapable de le faire, je le regardais comme une mauvaise plaisanterie et je n'y fis pas d'attention, peut-être pas toute celle qu'il méritait, mais je parierais que M. Peuchet le dit sans intention de le faire, et s'il l'a fait je vous assure que je n'en ai rien su. Je ne vois que cela qui peut-être vous a été rapporté différemment et M. de Lorme à qui vous écrivez qu'il le sait, dit qu'il ne voit que cela qui puisse vous avoir indisposé contre moi. Si cela est, en effet, j'ai toujours plusieurs torts, le premier de n'avoir pas fait assez d'attention au propos de M. Peuchet et de ne vous l'avoir pas découvert tout de suite, si tant est qu'il l'ait dit tout debout et avec intention de le faire ; le second, d'avoir

---

<sup>47</sup> Dans les années 1750, un office de Conseiller au Parlement de Paris valait dans les 40.000 livres. (Fr. Bluche : *Les magistrats du parlement de Paris au XVIIIe siècle*, Paris, 1960, p. 164)

<sup>48</sup> Victor-Marie Du Pont est né le 1<sup>er</sup> octobre 1767 à Paris.

<sup>49</sup> Claude Joseph Aynard est né en 1733. Il quitte la Bresse pour s'installer à Lyon où il fonde une fabrique de draps. Il est guillotiné à Lyon le 15.12.1793. Son petit-fils Henri dirige la fabrique en 1830, avec une spécialité : le drap garance pour l'Armée.

<sup>50</sup> Il s'agit des marques pour la douane.

<sup>51</sup> Peuchet : est un employé de Du Pont, une sorte d'intendant de sa maison. Lettre W2 – 202 : 11 nov. 1765 : « Peuchet veut me quitter, la perte n'est pas grande, mais le remplacement difficile, et c'est encore un souci. »

répété inutilement et en mauvaise plaisanterie ce que m'avait dit M. Peuchet, à des personnes qui l'ont dit autrement et qui ne l'auraient pas su sans moi. Mais le plus grand de tous, et celui qui m'afflige réellement, est de m'être mis dans le cas de vous voir ajouter foi à ce qu'on vous dit de cette sorte sur mon compte.

Je suis très fâché qu'il faille renoncer à la magistrature et cela ne me paraît pas aussi impossible que vous. Il me semble que sans être plus riche je peux être Conseiller au parlement, vivre chez vous et n'y faire pas plus de dépenses qu'auparavant. Il est bien vrai que si tout allait au mieux comme vous le dites, il serait à la fois, et plus agréable, et plus lucratif pour moi de devenir votre collègue. Mais mettons les choses au pis, vous pouvez sous un changement de ministère perdre une partie de vos places, je peux avoir le malheur mille fois plus grand de vous perdre. Me voila sans place, avec quelques années de voyages dont on aura entendu parler mais pour lesquels j'aurai bien de la peine à obtenir une légère gratification. Le crédit de vos amis pourra peut-être me faire avoir une place de commis dans les bureaux de contrôle, voila ma carrière manquée et ma famille retombée dans le néant. Mes enfants qui auraient pu prétendre à tout, auront presque autant de chemin à faire que vous en avez fait. Si les mêmes malheurs m'arrivaient lorsque j'aurai une place au parlement, ma place me mettra dans le cas de faire un bon mariage, de trouver une riche héritière qui finira de payer ma charge si elle ne l'est pas, et qui soutiendra ma maison. Peut-être ne pourrais-je pas entrer au Conseil mais au moins j'aurai avancé ma famille au lieu de la reculer. Je crois bien qu'une place de finances est ce qui me convient le mieux sous tous les aspects, vous vous en êtes je crois occupé un peu et il me semble qu'on vous avait donné des espérances mais il est mort deux personnes depuis ce temps et comme je ne vous ai pas entendu dire que vous vous fussiez remis en rang, j'ai pensé que vous aviez cessé de solliciter. Mais comme ces places ne peuvent se remplir tout de suite, il me semble que vous pourriez m'avoir en attendant, une charge de conseiller soit à Paris, à Grenoble, à Dijon ou ailleurs, que vous revendriez le même prix lorsque j'aurais une autre place et qui m'occuperait toujours utilement et honorablement. D'ici à ce temps, je vous fais part de tous mes projets, je me sens une grande envie de m'élever et de faire du bien, mais en même temps je sens que je n'ai pas assez de nerfs pour faire un grand saut si on ne me place pas sur des planches très élastiques. Votre place me paraît trop épineuse, trop difficile à bien remplir, trop peu stable, je ne veux pourtant pas un métier de paresseux, si cela était je vous aurais pressé de me mettre au service pour lequel j'avais beaucoup de goût et à quoi j'étais fort propre mais il commence à être trop tard et j'ai réfléchi que l'illustration que j'y aurais acquis aurait trop été aux dépens de ma fortune.

Voila toutes les remarques que je voulais vous faire, si tout cela ne vous convient pas ou est impossible, marquez-moi-le net, avec vos intentions et je les suivrai sur le champ. Je suis trop reconnaissant des bontés que vous avez eues pour moi jusqu'ici et trop persuadé que vous n'avez d'autre désir que de me voir heureux, utile et avancé pour ne pas suivre aveuglement tout ce que vous me direz.

Nous allons nous mettre en route pour le Forez puisque c'est votre intention. Nous n'avons pu plus tôt parce que M. de Lorme avait quelques affaires et que nous voulions nous débarrasser de la jument qui devenait poussive et qui ne valait plus rien. Elle est enfin vendue mais très bon marché. Pour notre voyage de Forez, M. de Lorme a arrangé que nous prendrions une petite voiture à Mme Poivre avec une vieille jument dont elle ne se sert pas et mon cheval. Tout cela peut aller comme cela, moi je ne sais pas si la voiture et le cheval ne nous laisseront pas en chemin car ils ne valent plus rien ni l'un ni l'autre. Moi, le mien est toujours très bon.

J'aurais bien voulu savoir avant de partir ce que nous ferons après car je ne vois pas trop à quoi servira d'aller passer les quinze premiers jours du carême à Annonay, Saint-Etienne et Saint-Chamond pour venir se réinstaller ensuite à Lyon dans le plus beau temps pour voyager, et je vois à la peine que nous avons à le quitter celle que nous aurons lorsque M.de Lorme sera rentré pour la seconde fois dans sa famille. Il serait beaucoup plus sage de partir tout de suite de Lyon tout à fait, alors il faut décider

où nous irons et la manière dont nous voyagerons, s'il faut vendre mon cheval ou en racheter un autre, enfin ce qu'il faut faire tout cet été.

Il ya déjà quelques temps que nous ne vous avons rien envoyé, nous nous sommes occupés à traiter ici quelques affaires avec M. l'intendant pour les tirages de M. Rivals & Cie et nous avons vu aussi quelques nouveaux ateliers. J'ai eu la visite ces jours-ci d'un M. Challié, directeur de la manufacture de Saint-Vérand qui me dit qu'un de ces correspondants à Paris vous avait vu et qu'il venait savoir quel jour nous irions voir sa manufacture. Ils ont un grand procès avec MM. Le Pecheux<sup>52</sup>.

Quant à la dépense je tâcherai de la diminuer mais vous devez savoir par vous-même ce que les voyages coûtent et il est difficile de ne manger que 20 louis par mois quand les chevaux et leur entretien en mangent au moins 8. J'ai fait un compte de mes dépenses que je vous enverrais s'il n'y manquait quelques lacunes dont je n'ai pu encore me ressouvenir et j'y vois qu'excepté quelques [ *ecoles*<sup>53</sup> ] au jeu, je n'ai point fait de folie.

J'ai été voir Mme Arthaud<sup>54</sup> plusieurs fois depuis son retour, elle est en fort bonne santé, j'y ai été déjeuner l'autre jour avec MM. Bouillou<sup>55</sup>, Chambaud et Morel, ses cousins. J'ai dîné hier chez M. de Riverieu.

Tout le monde a été entièrement content de la continuation de pension qu'a obtenue Mme Poivre, on a su que vous vous en étiez mêlé et M. l'abbé de Montazet<sup>56</sup> me dit l'autre jour que son oncle était très touché de la chaleur que vous aviez mis dans cette affaire qui vous fait beaucoup d'honneur aux yeux de ces messieurs.

Il y a déjà longtemps mon cher Papa que je n'ai reçu de vos nouvelles et vous aurez aussi été quelque temps sans recevoir des miennes car cette lettre aurait dû partir il y a deux jours mais les plaisirs du carnaval qui vous font coucher quelquefois tard sont cause que l'on manque l'heure de la poste. J'attends votre réponse avec impatience et je suis avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur

J'embrasse mon frère.

Du Pont fils

---

### La Fréta 6 mars [1786]

(Réf. W3 – 103)

Mon cher Papa,

Nous sommes à la Fréta depuis quelques jours et nous tâchons d'y réparer par une austère retraite et par un travail assidu le temps que le carnaval peut nous avoir fait perdre à la ville. Je n'osais vous écrire encore avant d'avoir à mettre sous vos yeux un travail un peu considérable, mais je reçois votre lettre du 25 de l'autre mois qui en me rappelant tous mes torts m'en donne plusieurs autres que je n'ai pas eus. Vous me dites que je ne vous ai pas écrit depuis longtemps mais M. de Lorme est témoin que je l'ai fait tous les huit jours au moins et que j'ai répondu à toutes vos lettres. Vous vous plaignez de ce que nous ne sommes pas partis lorsque nous en avons reçu l'ordre. 1° Je n'ai ni reçu ni vu cet ordre. M. de Lorme me dit bien que vous le lui aviez écrit, mais il ne m'en parla pas comme d'une chose qu'il fallait exécuter sur le champ. D'ailleurs d'après ce que m'en avait dit M. de Lorme, je vous écrivis la manière dont il voulait entreprendre ce voyage et les inconvénients qu'il pourrait en résulter, j'attendais votre réponse précise que je n'ai pas encore reçue. Quant à l'argent, je suis vraiment affligé des dépenses que j'ai faites ici, ce n'est pas que j'ai fait des folies car pour l'habillement je me suis

---

<sup>52</sup> Le Pecheux possède depuis 1781 une filature à Saint-Vérand avec 9 machines à carder.

<sup>53</sup> *ecole* : sens inconnu qui désigne sans aucun doute des pertes au jeu. Se retrouve autre part : *grande ecole*. On trouve dans le dict. de l'Académie, 1765 : « *faire une ecole* » un terme au jeu de trictrac.

<sup>54</sup> Mme Arthaud : Blanche Riverieulx de Chambost, mariée à Henry Arthaud de Bellevue.

<sup>55</sup> : Claude Louis Bollioud de Chanzieu (1766-1793) épousera en mai 1789, Claudine-Antoinette de Rivérieulx de Chambost.

<sup>56</sup> L'abbé Malvin de Montazet, neveu de l'archevêque de Lyon.

tenu dans les strictes bornes de la propreté et la tenue qu'exigeait mon séjour dans une grande ville, mes plaisirs se sont bornés à la comédie qui par abonnement ne revient pas très chère. Il n'y a que le jeu où je me suis laissé un peu entraîner et j'en suis au désespoir car quoique j'aie été toujours très modéré j'ai fini par perdre durant cet hiver beaucoup plus d'argent que je ne devais et que je ne pouvais. Mardi gras encore, chez Mme de Rochebarron<sup>57</sup> j'ai fait une *grande ecole*<sup>58</sup> mais cela m'a servi de leçon car je me suis bien promis et je vous donne ma parole que je ne jouerai plus à l'avenir. Pardonnez-moi seulement toutes mes fautes passées et vous verrez que dorénavant je m'appliquerai uniquement à vous contenter et à mériter les bontés dont vous m'avez toujours comblé et dont je crains d'avoir trop abusé.

Vous allez recevoir incessamment tous nos matériaux mis au net. Nous attendons vos ordres pour entreprendre ensuite le voyage qui vous plaira le mieux et de la manière que vous voudrez, mais je crois qu'il vaudra mieux quitter Lyon tout à fait que d'aller tourner autour pour nous y réinstaller.

Mme Poivre n'est pas à la Fréta, un grand mal d'oreille qui lui a pris depuis quelques jours la retient à la ville mais nous espérons que cela ne sera rien.

Adieu mon cher Papa, je suis entièrement fâché de vous avoir donné lieu de n'être pas content de moi, mais prenez patience et indulgence et vous verrez que dès à présent je vais commencer à m'occuper uniquement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon cher Papa,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Du Pont fils

Mme Arthaud et M. de Riverieu se portent bien et m'ont chargé de mille choses pour vous. Je les ai vus avant de partir de Lyon.

---

**La Fréta 28 mars 1786**

**(Réf. W3 – 105)**

Mon cher Papa,

Je n'ai pas reçu de lettre de vous depuis le 14 de ce mois, j'espère que vous vous portez toujours bien et que je ne serai pas longtemps sans en recevoir des nouvelles.

Je croyais que nous pourrions vous envoyer ce courrier [joint] à un grand mémoire que nous faisons sur les plombs et marques<sup>59</sup> mais quelques notes que M. de Lorme a demandé à un de ses amis et qui nous sont nécessaire, n'étant pas encore arrivées, nous n'avons pu le finir. Voici en attendant un mémoire sur la nécessité d'établir une poste de Lyon et Bordeaux avec les moyens de le faire ce qui est demandé par les négociants de ces deux villes et au nom de tous par M. Currat que M. de Lorme connaît.

Nous travaillons toujours aussi au mémoire général du voyage de Paris à Lyon, je voulais que nous vous l'envoyassions morceau par morceau, mais M. de Lorme préfère l'envoyer en entier lorsqu'il sera fait afin que les endroits bien remplis fassent passer ceux qui seront défectueux.

L'ouvrage n'avance peut-être pas autant que vous le voudriez et que nous le désirerions aussi. Nous nous occupons pourtant assez dans notre solitude, je dis solitude car Mme Poivre n'y est pas et vient nous voir seulement un jour de temps en temps.

Nous allons vendre notre cheval comme vous l'avez ordonné, Mme Poivre l'achètera peut-être. Si elle ne le prenait pas, nous avons pensé qu'il vous ferait peut-être plaisir pour votre cabriolet, c'est vraiment une excellente bête dont c'est dommage de se défaire, nous pourrions trouver des occasions sûres pour vous le faire passer. Si cela était votre intention, marquez-nous-le sur le champ.

---

<sup>57</sup> Rochebaron : cf. supra

<sup>58</sup> Sens déjà utilisé : grosse perte.

<sup>59</sup> Plombs et marques nécessaires à la douane.

La saison n'est pas encore trop avancée, et la Saône qui a cru ces jours-ci à la suite des pluies, nous a tenus en prison pendant quelques jours. Nous ne savons pas où vous nous enverrez aux premiers beaux jours, si c'est seulement à Annonay, j'aurais envie que nous descendions par le Rhône jusqu'à Avignon pour remonter ensuite par le Vivarais.

Je ne devrais mettre sous vos yeux rien qui put vous rappeler mes fautes, mais j'espère que votre indulgence voudra bien pardonner au passé en faveur de l'avenir, et sachant d'ailleurs que vous aimez que l'on se rende compte de ses dépenses, je vous envoie l'état des miennes depuis mon arrivée à Lyon jusqu'à la fin de février.

Adieu mon cher Papa, comptez que vous me verrez empressé désormais à faire tout ce que vous me direz et à n'agir jamais que d'après vos conseils.

Agréez l'assurance du profond respect avec lequel je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

V Du Pont fils<sup>60</sup>

---

**La Fréta 17 avril [1786]**

**(Réf. W3 – 106)**

Mon cher Papa,

Voilà déjà quelques jours que je ne vous ai pas écrit, ne croyez pas pour cela que j'ai perdu mon temps, j'ai tâché de faire quelques chose qui vous soit agréable et si j'ai réussi je me croirai trop heureux.

Nous vous envoyons ce courrier-ci notre mémoire sur les plombs et un sur Étampes que vous demandez depuis si longtemps. Vous allez avoir successivement ceux de notre voyage jusqu'à Lyon, un mémoire général sur cette ville et nous serons prêts à recommencer sur nouveaux frais.

Nous retournons à Lyon ce soir pour quelque temps mais nous reviendrons jouir de quelques beaux jours du printemps dans cette charmante maison qui est alors plus belle que jamais.

Mme Poivre se porte bien et s'établi à demeure ici cette semaine.

Il y a déjà longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, mon frère qui m'a écrit une longue lettre ne me rassure pas à ce sujet, ménagez vous je vous en prie, est-ce toujours la goutte qui vous tourmente.

J'embrasse mon frère et je le prie bien d'avoir soin de vous, je lui répondrai au plus tôt.

M. de Lorme se porte bien ainsi que toute sa famille.

Nous avons vu ici un mémoire de M. le président du [ ? ] sur la jurisprudence criminelle et qui absous d'infortunés condamnés injustement à la roue par le parlement de Paris, il doit avoir fait beaucoup de sensation et n'en pourra jamais faire trop.

Adieu mon cher Papa, ménagez vous, pensez à nous aimer et comptez désormais sur toute la tendresse, l'application et l'envie de bien faire de votre grand fils

*[Signature nouvelle, fantaisiste]*

---

**La Fréta [vendredi] 28 avril 1786**

**(Réf. W3 – 107)**

Mon cher Papa,

Il ya déjà longtemps que je ne vous ai écrit et vous devez être inquiet de nous. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de vous qui m'accuse la réception du mémoire des plombs. Je suis charmé qu'au fond vous l'ayez trouvé passable, je vous en aurais déjà envoyé plusieurs mais j'ai été malade toute la semaine passée. Une trop grande abondance de bile m'a donné des coliques, des [ ? ] terribles, de la fièvre etc.

---

<sup>60</sup> Nouvelle signature avec le V et le D emmêlés.

Je me suis purgé, médicamenté et cela à commencé à aller mieux. J'ai encore une médecine à prendre et j'espère que j'en serai bientôt débarrassé tout à fait.

Nous sommes venus ici avant-hier au soir, Mesdames Poivre qui y étaient depuis deux ou trois jours se portent très bien. Je me suis occupé ces deux jours-ci à donner la dernière main à mon mémoire sur Tours mais j'ai oublié à Lyon une note qui m'est très nécessaire et qui m'empêche de vous l'envoyer aujourd'hui.

Nous allons à Lyon demain avec mesdames Poivre pour voir la revue de la milice bourgeoise qui se fait dimanche et l'installation d'un mai<sup>61</sup> que l'on présente à M. Tolozeau [*Tolozan*] avec une inscription portant cette devise *Cives dilecto civi* ce qui est très galant. Mme Poivre nous ramène lundi pour que nous finissions notre ouvrage à la Fréta et que nous jouissions encore un peu de la campagne qui est charmante actuellement surtout dans cette délicieuse maison.

Nous avons vu ces jours-ci M. l'abbé Rosier<sup>62</sup> qui est venu dans ce pays-ci pour acheter une maison de campagne, il vend toutes ses possessions à Béziers, il prétend que c'est un pays détestable où on ne peut pas se faire un ami. Il nous a fort engagés à aller le voir cet été si nous allions en Languedoc.

M. de La Salle que nous avons vu aussi se porte très bien, il est enchanté d'une mécanique à filer le coton qu'il vient de perfectionner très ingénieusement, nous ne l'avons pas encore vue mais nous comptons le faire au premier jour.

Puisque vous ne me parliez pas de votre santé, j'espère qu'elle est fort bonne ainsi que celle de mon frère.

M. de Montluel<sup>63</sup> est venu ici aujourd'hui, il nous a demandé s'il y avait longtemps que nous avions envoyé son mémoire et quand nous croyions que vous répondriez à l'Académie. Je pense que vous vous en êtes occupé tout de suite.

Adieu mon cher Papa, je ne sais si le facteur est déjà passé et je voudrais que ma lettre put partir aujourd'hui.

J'embrasse mon frère et suis avec respect

Votre très humble et très obéissant serv. et f

Du Pont fils [*Encore une nouvelle signature*]

---

## La Fréta mai 1786

(Réf. W3 – 108)

Mon cher Papa,

Je viens de lire votre éloge de M. Poivre que M. Robin qui arrive de Paris et qui nous dit vous avoir laissé en bonne santé, a apporté à Mme Poivre. Nous en avons été tous très contents et Mme Poivre qui n'a pas le temps de vous écrire aujourd'hui m'a chargé de vous en faire ses remerciements en attendant qu'elle vous le fit elle-même.<sup>64</sup>

Il y a déjà quelque temps que vous ne nous avez donné de vos nouvelles, M. Robin nous dit que vous étiez toujours surchargé d'ouvrage, je crains bien que vous ne ménagiez pas assez votre santé.

Nous vous envoyons les observations sur Tours je souhaite que vous les trouviez bien faites et qu'elles puissent vous servir.

---

<sup>61</sup> Mai : traditionnellement : jeune arbre planté en signe de fête le premier mai.

<sup>62</sup> Jean-Baptiste François Rozier est un botaniste et agronome lyonnais (1734-1793). Il prend en 1786 la direction de l'École d'Agriculture de Lyon.

<sup>63</sup> François-Joseph Mamert de Jussieu de Montluel (1729-1797), membre de l'Académie de Lyon.

<sup>64</sup> Mme Poivre évoque cet éloge dans un courrier à Le Galles du 11 mai.

A propos, M. de Montluel est encore venu ici hier savoir si vous aviez répondu, l'Académie attend votre réponse avec impatience, ils s'imaginent que vous n'avez que cela à faire. Au reste nous avons dit que vous aviez sûrement répondu tout de suite et que cela ne pouvait tarder à arriver.

Mme Poivre qui a toujours une infinité de bontés pour moi m'a donné à lire ces jours-ci les journaux de M. Poivre sur ses voyages à la Cochinchine etc. Elle dit qu'elle voudrait les faire imprimer et qu'elle ne sait trop à qui les donner pour les rédiger, qu'elle ne connaît guère que vous [M. l'abbé Rochon ou M. ...]<sup>65</sup> qui puissiez lui faire ce plaisir. Je lui ai dit que ce serait une grande satisfaction pour moi mais que je n'osais me proposer craignant de ne pas me sentir le talent nécessaire. J'aurais en effet un plaisir très vif à être l'éditeur des ouvrages de ce grand et digne homme. Si vous croyez que cela ne passe pas trop mes forces, car il faudra refondre toutes ces relations et leur donner un plan différent, dites-moi-le et je demanderai à Mme Poivre la permission de faire un essai. Je crois bien que je pourrais en venir à bout, surtout, vous y donnant les dernières touches, mais je crains que Mme Poivre ne se soucie pas de confier à une jeune tête comme la mienne et à un talent aussi faible et aussi obscure que le mien la rédaction des ouvrages de son mari. J'attends votre réponse à ce sujet.

J'embrasse mon frère et j'espère qu'il se porte bien. Il y a déjà quelques jours que je me propose de répondre à sa grande lettre mais ce ne sera pas encore pour aujourd'hui.

Adieu mon cher Papa, portez-vous bien, aimez nous bien. Pour nous, nous vous aimons et embrassons de tout notre cœur. V. Du Pont fils

---

**Oullins 20 mai 1786**

**(Réf. W3 – 109)**

Mon cher Papa,

Je suis à Oullins depuis deux ou trois jours, je m'étais proposé déjà plusieurs fois de vous écrire mais nous avons eu un monde assez considérable ces jours-ci qui m'ont fait perdre une partie du temps que je destinais à travailler.

Nous avons employé la semaine dernière à parcourir une partie des fabriques de gazes et d'autres étoffes sous la conduite de M. Jubié<sup>66</sup> de la Saône qui était venu passer quelques jours à Lyon et que nous n'avions pas quitté pour nous acquitter envers lui de toutes les attentions qu'il avait eues pour nous à notre passage à la Saône. Nous lui avons dit que le travail que nous avons fait pour lui était parti et vous deviez déjà l'avoir en effet, mais je n'ai pas voulu l'apporter ici parce que nous y parlons des règlements sur lesquels M. de La Salle a une manière de penser différente de la nôtre et comme il nous a beaucoup parlé de projets là-dessus, nous n'avons pas voulu qu'il vit notre travail. Vous l'aurez à mon retour à Lyon.

Nous attendons pour partir vos ordres et des lettres de recommandation. Je crois qu'il faudrait que ce fut plus tôt que plus tard car il commence à faire terriblement chaud dans ce pays-ci et nous fondrons en Provence, il n'y a pas de mal pour mon camarade, mais pour moi je ne suis pas trop gros.

Comment se porte mon frère, votre dernière lettre nous a fort inquiétés sur sa santé, reprendrait-il décidément la fièvre ?

Mme et Mlle Poivre se portent bien, j'irai mardi pour dîner avec M. de Lorme qui arrive ce jour là de Bresse où il vient de voir pour affaires un frère de Mme Poivre, il est parti ce matin. Je n'ose demander à Mme Poivre son manuscrit, j'ai peur qu'elle n'ose me le confier, je voudrais que vous lui en eussiez parlé auparavant. Je lui demanderai néanmoins mardi.

Nous avons vu M. l'archevêque avant-hier, il m'a beaucoup parlé de vous et de toute la chaleur que vous aviez mise à l'affaire de M. Poivre. Il m'a fait jaser sur mon voyage et j'espère qu'il a été

---

<sup>65</sup> Les mots entre crochets ont été surajoutés. Les points de suspension désignent sans aucun doute M. Galles, cette discrétion est symétrique, Mme Poivre ne donne pas à Galles le nom de Du Pont

<sup>66</sup> Jubié, entrepreneur des manufactures de la Saône, district de Saint-Marcellin. Spécialités : soies fines et super-fines, grèges et moulinées. Mécanisme de la façon du sieur Jubié pour le dévidage des soies teintes.



content de mes réponses, du moins il me l'a témoigné par beaucoup d'amitié. J'y dîne lundi, M. de Lorme devait y venir aussi mais son voyage de Bresse l'en a empêché.

M. et Mme de La Salle se portent bien et me chargent de mille compliments et amitiés pour vous. M. de la Salle demande à M. Magnen une réponse sur ce qu'il lui a écrit.

Je suis fort aise de ce que vous nous marquez de notre retour à Paris au mois de septembre parce que cela nous procurera le plaisir de vous embrasser plus tôt. Je pense que c'est une raison pour que nous partions plus tôt de Lyon car il ne nous reste pas trop de temps pour notre voyage de Provence qu'il faudra tâcher de finir puisque nous voila dans ce pays-ci. J'espère pourtant bien que vous nous renverrez encore à Lyon.

J'ai été voir ces jours passé M. de Souligné qui arrive de Paris, M. Maruyer est parti hier, vous le verrez sûrement chez M. Pauze<sup>67</sup> où il logera et chez M. de Lavoisier où il va souvent.

Adieu mon cher Papa, je vous enverrai au premier courrier mon mémoire Jubié qui est fait et celui sur Lyon qui est commencé et j'espère que vous nous donnerez ensuite ordre de partir. Quant à celui sur Orléans, nous attendons toujours des notes de M. Chevalier, si elles ne viennent pas il faudra nous résoudre à le faire sans cela.

J'embrasse bien mon frère et je lui souhaite une bonne santé. Soignez bien la vôtre et soyez persuadé du respect avec lequel je suis, mon cher Papa,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Du Pont fils

---

**Lyon 27 juin 1786**

**(Réf. W3 – 113)**

Mon cher Papa,

Il y a déjà quelques jours que je n'ai reçu de vos nouvelles, j'espère que vous vous portez toujours bien ainsi que mon frère. Nous vous envoyons notre travail sur Orléans, je souhaite que vous le trouviez passable, voila tout ce que nous avons pu tirer de notre mémoire aidée de quelques notes détachées, mais si tout n'y est pas bien exactement, ce qui est très certain c'est que nous n'avons rien avancé dont nous ne soyons très sûr. J'avais peur de ne l'avoir pas fini pour ce soir parce que il y a déjà deux jours que j'aurais voulu vous l'envoyer afin qu'il put arriver la veille de la St Pierre, je voulais qu'il accompagnât mes souhaits de bonne fête et qu'il me servit de bouquet. Je vous prie donc de l'agréer pour tel, et quoiqu'il eut pu être beaucoup mieux et beaucoup plus tôt fait, j'espère que votre bonté accoutumée voudra bien tout réparer sur le passé tandis que je vais travailler de toutes mes forces à réparer sur l'avenir.

La santé de Mme Poivre éprouve de temps en temps quelques attaques, elle a toujours une infinité de bontés pour moi. Elle a eu la bonté de me dire hier que l'on parlait beaucoup ici d'une petite brochure sur les hôpitaux qui était de vous et qu'il ne fallut pas que j'eue l'air de l'ignorer et elle me l'a prêtée<sup>68</sup>. J'en avais entendu parler et il a fait ici toute la sensation qu'il mérite. J'ai été très content de l'attention de Madame Poivre et en même temps un peu humilié et chagriné d'apprendre des choses qui me touchent de très près par la voie publique.

---

<sup>67</sup> Lavoisier est marié à Marie-Anne Paulze dont le père et le frère sont comme son mari, fermiers généraux.

<sup>68</sup> En cette année 1786 sont publiés deux écrits de Du Pont, tous deux à Philadelphie : *Notes sur la vie de M. Poivre* et *Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans les grandes villes*. Dans cette dernière, il est peu question de Lyon, mais les Lyonnais ont dû se réjouir d'y lire: « *Dans le mieux administré des grands hôpitaux du Royaume & peut-être de l'Europe, celui de Lyon, il ...* ». Dans cette opuscule, ne pense-t-il pas à Mme Poivre en écrivant : « *Il existe dans la société une classe aussi touchante que respectable, les femmes qui, souvent belles encore, commencent à se dégoûter du monde et qui, n'ayant pas épuisées le fonds de sensibilité que le ciel leur a donné pour leur bonheur et pour le nôtre cherchent au milieu des infortunés la satisfaction de bien faire et les douceurs de la reconnaissance* »

A propos, vous ne savez peut-être pas qu'il a été très question dernièrement du mariage de Mlle France<sup>69</sup> avec Montluel le fils. M. de Montluel père tourmentait beaucoup M. de Lorme pour l'en mêler. Mme Poivre a eu la bonté de me mettre dans la confiance et de me demander mon avis. Je lui ai répondu que je ne me croyais pas capable de pouvoir lui en donner là-dessus, que quant à ce qui regardait le jeune-homme, je ne le connaissais que très peu, ne l'ayant vu que dans les sociétés. J'ai été très sensible à cette marque de confiance de sa part et je lui en ai témoigné ma reconnaissance. Il paraît que c'est rompu. Mme Poivre n'a pu se décider et je vous dirai que je n'en suis pas fâché par l'intérêt que je prends à elle et à la demoiselle. Ce n'est pas que ce ne fut un très beau mariage pour sa fortune car Montluel a 500 mille francs à lui rien que du bien de sa mère et il en attend presque autant de son père, mais il n'a point de figure et passe dans la ville pour n'avoir point d'esprit, au point qu'il est le jouet pour ainsi dire de tous les jeunes gens et de toutes les femmes. Je trouvais que c'était trop payer la fortune surtout quand on n'en a pas besoin.

J'ai soupé avant-hier chez M. Basset avec M. Dugas de Bois Saint-Just<sup>70</sup> qui m'a dit vous connaître beaucoup et vous avoir vu peu avant son départ de Paris.

J'ai fait connaissance ces jours-ci avec M. Delêtre, le fils du directeur des entrées de Paris qui est venu ici avec M. de Lepinay pour aller à la foire de Beaucaire. M. de Lepinay étant reparti sur le champ pour le pont de Beauvoisin et Grenoble, je n'ai pu le voir. Je vous serais fort obligé de nous avoir sur le champ des lettres de recommandation pour lui ou du Contrôleur général, ou de M. de Lavoisier, ou de quelqu'autre, si vous pouviez nous en avoir sur Avignon cela me ferait plaisir mais comme cela sera encore long à ramasser et que j'espère que nous allons partir sous huit jours, vous pourriez les envoyer à Annonay où nous passerons sûrement quelques jours.

Vous trouverez encore ci-joint un mémoire très instruit sur les droits perçus à Vienne par prince de Manosc, ils avaient été supprimés et on les voit reparaître, cela fait un grand tort au commerce de charbon de terre que tout doit s'empresse de favoriser et on le faisait aussi puisque le canal de Languedoc avait de lui-même diminué ces droit sur cette espèce de marchandise. Si vous pouvez vous occuper sur le champ de cette affaire vous ferez un grand bien.

Adieu mon cher Papa, je vous écrirai décidément quand nous partons, j'espère recevoir encore votre réponse ici. Je suis avec respect mon cher Papa,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils  
Du Pont fils

---

**Montpellier 5 novembre 1786**

**(Réf. W3 – 124)**

Mon cher Papa,

*[Cette lettre ne nous apprend rien sur ses relations avec la famille Poivre, nous y apprenons qu'il est toujours en compagnie de M. de Lorme et qu'il songera à remonter pour prendre ses quartiers d'hiver à Paris à partir du 6 décembre. Nous ne la retranscrivons pas... sauf :]*

Il y a déjà deux jours que je suis de retour de mon fameux voyage d'Aigues Mortes où nous avons eu un temps détestable mais qui heureusement ne nous a pris qu'après que nous eûmes vus les salins. [...] Nous allons aller à Cette<sup>71</sup> et ensuite à Pézenas voir M. Sténor<sup>72</sup>, Maréchal de camp, grand ami de Mme Poivre et de M. De Lorme qui a commandé autrefois à l'Isle de France et qui y est retiré. Comme M. Delorme désire passer avec lui huit jours, je voudrais pendant ce temps-là poursuivre la

---

<sup>69</sup> Isle de France a juste 16 ans, on peut s'étonner que ce ne soit pas sa sœur aînée Marie-Antoinette qui soit l'objet des sollicitation, mais peut-être était-elle malade, elle devait décéder un an plus tard.

<sup>70</sup> Jean-Louis Dugas de Bois St Just (1733-1820), neveu de Tolozan.

<sup>71</sup> Cette : ancienne orthographe du port de Sète en Languedoc.

<sup>72</sup> Jean-Guillaume Steinauer assura six mois l'intérim entre les gouverneurs Dumas et Desroches. Poivre s'entendit très bien avec lui, contrairement aux deux autres, et leur amitié se poursuivit à leur retour.

route jusqu'à Béziers, Narbonne, etc. pour bien voir le canal ; Vous savez sûrement que M. l'abbé Rozier a quitté le Languedoc et qu'il vient d'acheter une maison à Lyon. [...]

Sur notre séjour, je crois que vous ne voulez pas que nous y passions tous les états et que nous pourrions partir aussitôt que nous en aurons vu l'ouverture qui se fait le 6 décembre, ensuite tous mes vœux seront comblés si vous ramenez vos troupes auprès de vous en quartier d'hiver.

Je suis avec respect ...

---

### **Extraits de lettres de Pierre-Samuel Du Pont à son fils Victor.**

#### **Paris 10 octobre 1785 (W2-192)**

J'ai reçu ta lettre finie le 4 de ce mois, mon cher enfant, et je suis touché de l'intérêt que t'inspirent M. et Mme Poivre qui véritablement me paraissent t'avoir traité avec une bonté bien distinguée et même au-dessus de cela que j'espérais de leur amitié pour moi. J'en conclus que tu as fait ce que tu as pu pour la mériter en ton propre nom et par ton propre caractère. On n'a de bienfait que celui qu'on a ainsi acquis. Je suis convaincu que tu auras été doux, obligeant, raisonnable, et honnête, et je vois par le sentiment qui termine ton avant-dernière lettre et qui a parlé à mon cœur, que l'air pur et les mœurs patriarcales de cette vertueuse société ont fait du bien à ton âme et me rendent mon fils plus propre à devenir un homme et à remplir honorablement sa place dans la société qu'il n'était parti. Quant il n'y aurait eu que ce bien de fait, tu n'aurais pas perdu ton voyage, ni mon argent à mes yeux.

Mais il faut quelque chose de plus, mon ami, pour ceux du Contrôleur général. J'ai dit à ce ministre et à mon confrère M. Boyetet que tu étais capable de rendre un compte soigné de l'état du commerce, des manufactures, de l'agriculture des provinces que tu aurais parcourues et je les ai fait juger par les dix ou douze mémoires que tu avais rapportés de ton premier voyage. M. Boyetet commence à me demander : Avez-vous beaucoup de mémoires de Monsieur votre fils ? [...] Si, sans craindre les neiges en Savoie tu peux encore séjourner quelques jours, va les passer à La Fréta. Mais là, dérobe-toi au plaisir, à la société, aux caresses, mérite-les au lieu de les recevoir, enferme-toi, reprend ton instruction lieu par lieu, recherche tes notes et celles de M. de L'Orme, rappellez votre mémoire tous les deux, entraînez-vous, mais qu'il en sorte un certain nombre de mémoires savants, clairs, utiles qui nous donnent une idée des lieux où vous avez affaire [...] Présente mon respect à M. et Mme Poivre, mes remerciements à M. Robin pour les utiles promenades qu'il t'a fait faire. [...] Vale et me ama.

---

#### **Paris 17 octobre 1785(W2-194)**

Ce que tu me dis de la meilleure santé de M. Poivre me fait bien plaisir. Dis-le-lui avec toute l'effusion de ton cœur et du mien si tu es encore chez lui. J'ai mandé à Mme Poivre que ce n'était pas la peine de lui envoyer de Paris une bouteille d'acide marin attendu qu'elle en trouvera dans tous les laboratoires de Lyon. C'est l'eau dont M. le Duc d'Orléans fait usage sur la foi de M. Gondran. J'ai indiqué aussi les inconvénients que cet usage peut avoir et toi qui est plus chimiste que moi et M. Rast qui l'est plus et surtout plus médecin que nous deux les développera davantage.

---

**21 novembre 1785 (W2-202)**

Je suis très inquiet de M. Poivre, donne-moi de ses nouvelles et de celles de Madame avec exactitude, et continue d'être aussi bon et aussi secourable que tu pourras.

-----

**Paris 7 décembre 1785 (W2-203)**

Je présume du billet que M. de L'Orme m'a écrit de Genève, mon cher enfant, que vous êtes actuellement à Lyon, et je crains bien qu'un grand chagrin ne vous y attende, la perte du très respectable M. Poivre et la désolation de son excellente famille. Conduis-toi en cette occasion comme il convient à toi, à mon fils, à ton nom, à ton cœur, à ta reconnaissance. Prodigue les soins de l'amitié et de cette consolation qui n'est pas si bête que de consoler mais qui souffre de compagnie. C'est la seule distraction, triste et cruelle distraction que je puisse te conseiller.

-----

**Paris 10 décembre 1785 (W2-204)**

J'ai reçu ta lettre du 4 avec sensibilité, mon cher enfant. Je trouve juste et convenable que les chagrins et les malheurs qui accablent et qui menacent la famille de M. Poivre t'affectent beaucoup. J'en suis plus touché que je ne le puis dire, moi qui n'en suis pas témoin. J'écris à Mme Poivre pour l'engager à concilier ses devoirs, et en donnant tous les soins et toutes les consolations possibles à son digne mari de se ménager pour ses enfants.

-----      **Hiver 85-86, derniers jours de Pierre Poivre**      -----

**FIN**